

# Les DEBATS

Votre quotidien national

Conseil national palestinien

«La période de transition des accords d'Oslo II n'est plus valide»

Page 9



Utilisation des enfants dans la mendicité

**En attendant un plan de lutte contre le phénomène**

Enfin un plan national pour protéger les enfants de la mendicité dont ils sont les premières victimes. Le plan annoncé que tardivement jeudi par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, est tout de même au stade de projet et devra prendre encore du temps pour sa concrétisation effective sur le terrain.

Page 2

Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

**Le Festival national de la musique andalouse Sanaâ s'ouvre à Alger**

Page 15

Grève des résidents

# Les urgences désertées, le ministère appelle à la sagesse

Les pouvoirs publics multiplient les appels aux médecins résidents pour qu'ils mettent fin à leur mouvement de grève qui a trop duré.

Page 3



Activité commerciale

**Nombre insuffisant d'agents de contrôle**



Page 2

Afin de préserver les terrains à vocation agricole

## Le dossier du foncier agricole assaini dans le courant 2018

Le dossier du foncier agricole, cette question qui ne cesse de susciter moult interrogations est en phase d'être réglée, au vu des dernières mesures prises par les pouvoirs publics.

Page 3

Algérie-UE

## Des partenaires «stratégiques» pour la sécurité dans le Sahel

M. Fernandez à l'issue d'une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Il a indiqué avoir analysé avec M. Bedoui «la situation sécuritaire dans la région», mettant en avant le «rôle central» joué par l'Algérie pour la paix et la sécurité dans la région du Sahel. Les deux parties ont examiné également les voies et moyens de «renforcer la coopération pour faire face aux défis sécuritaires communs».

Aussi, le partenariat Algérie-UE «progressive et se consolide», a affirmé jeudi la

chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a fait état de l'intensification, depuis une année, des relations entre les deux parties «tant sur les questions bilatérales que régionales».

«Depuis le Conseil d'association de mars 2017, nos relations se sont intensifiées, tant sur les questions bilatérales que régionales. Notre partenariat progresse et se consolide», a-t-elle déclaré, citée dans un communiqué de la Commission européenne diffusé à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie.

Page 6



Algérie et l'Union européenne (UE) sont des partenaires «stratégiques» pour la sécurité dans la région, particulièrement dans le Sahel, a indiqué, jeudi à Alger, le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Angel Losada Fernandez.

«L'Algérie et l'UE sont des partenaires stratégiques et travaillent ensemble dans la même voie pour la sécurité de la région, spécifiquement dans le Sahel», a déclaré





Utilisation des enfants dans la mendicité

# En attendant un plan de lutte contre le phénomène

**Enfin un plan national pour protéger les enfants de la mendicité dont ils sont les premières victimes. Le plan annoncé que tardivement jeudi par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia est tout de même au stade de projet et devra prendre encore du temps pour sa concrétisation effective sur le terrain.**



Par S. A. Mohamed

**C**e projet est un projet de plan national de lutte contre l'utilisation des enfants dans la mendicité, dans le cadre d'une action intersectorielle visant à garantir une protection à cette frange de la société, a précisé la ministre. Présidant l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur la protection des enfants de l'exploitation économique sur le marché parallèle, Mme Eddalia a précisé qu'«un groupe d'action intersectoriel a été installé au niveau du ministère de la Solidarité nationale pour élaborer un plan national de lutte contre l'utilisation des enfants dans la mendicité, en vue de garantir une protection à cette

frange et instaurer un climat sain qui lui assure une croissance équilibrée». Ce plan constituera un «nouveau jalon» dans le programme d'action de la commission nationale de la protection et du bien-être de l'enfant dans le cadre de la stratégie nationale du gouvernement visant la consécration de la protection et de la promotion de l'enfant. Evoquant le travail des enfants en Algérie, la ministre a rappelé les dispositions législatives et mesures prises par les autorités publiques en matière de prévention et de lutte contre le travail des enfants, ainsi que les moyens de contrôle mobilisés dans le cadre des activités des services d'inspection du travail pour relever les atteintes aux droits des

enfants ou leur exploitation comme main-d'œuvre. Les enquêtes réalisées en 2017 ont révélé que le travail des enfants en Algérie existait à «un taux très faible», appelant à renforcer la coordination entre les différents acteurs pour élaborer des plans futurs. Mme Eddalia a affirmé que son département était déterminé à «valoriser toutes les initiatives et à appuyer l'action associative visant à consacrer la protection à tous les enfants». La politique de l'Etat en matière de gratuité de l'enseignement et des soins et le droit à la formation «doit être encadrée, à travers l'accompagnement de la famille, via des programmes de sensibilisation», considérant que ce rôle incombe à tous les acteurs de

la société». Pour rappel, l'année 2017 a vu le système de protection de l'enfant et de ses droits juridiques et moraux se consolider par l'adoption d'une série de mesures venues s'ajouter aux efforts d'adaptation aux conventions internationales ratifiées et de lutte contre les dangers qui guettent cette catégorie, notamment la cybercriminalité. Parmi ces mesures, il y a lieu de citer le Plan d'alerte qui est activé dès le signalement d'un rapt ou de la disparition d'un enfant sans attendre le délai de 48 h comme c'était le cas auparavant. Plusieurs corps de sécurité sont associés à sa mise en œuvre sous la supervision du procureur de la République.

S.A.M.

## Journaliste professionnel «Vivre ensemble en paix», thème du prix du Président de la République

Le thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour l'année 2018 portera sur le thème «Vivre ensemble en paix», a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane. «Je vous annonce officiellement que le thème du prix du Président de la République du journaliste professionnel pour cette année portera sur le «Vivre ensemble en paix», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Ce prix a été institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Le ministre a indiqué que le message du Président Bouteflika, adressé mercredi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, était «historique» et «avant-gardiste», car il «confirme l'existence de la liberté d'expression et de la presse en Algérie», assurant que ces 20 dernières années, «des avancées dans la conquête des espaces de liberté ont été réalisées, en témoigne notamment la dépenalisation du délit de presse».

Commentant le travail de la presse algérienne, M. Kaouane a relevé qu'il était attendu de celle-ci de «défendre l'image du pays tant nous vivons dans un contexte particulièrement délicat», ajoutant que «nous sommes un pays singulier de par son histoire».

Evoquant l'influence et la prépondérance du Net dans le monde des médias, le ministre a souligné la nécessité de gagner la bataille du contenu sur le numérique pour la défense de l'intérêt de l'Algérie.

S'agissant du Fonds d'aide à la presse, il a indiqué que celui-ci était «en cours d'activation».

Concernant l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe), prévue par loi relative à l'information de 2012, M. Kaouane a indiqué que son département avait «énormément progressé» sur ce dossier, précisant que sur le volet institutionnel «tout était prêt», mais il restait à se concerter avec les journalistes pour que l'élection de leurs représentants se déroule dans de «bonnes conditions».

Revenant sur le travail des chaînes de télévision privées, M. Kaouane a estimé qu'en dépit des «insuffisances», elles représentent un «grand acquis» pour le paysage médiatique algérien, affirmant qu'elles étaient les «bienvenues» pour assurer leur diffusion sur le satellite algérien Alcomsat-1.

Invité à faire sa lecture sur le dernier rapport de Reporter sans frontières (RSF) qui accable l'Algérie, M. Kaouane a affirmé qu'il était «partiel et partial», relevant que RSF «devait plutôt se préoccuper du sort, notamment des journalistes palestiniens qui se font assassiner chaque jour».

Pour le cas de certains journalistes qui se trouvent dans une situation de précarité professionnelle au sein de leurs organes de presse, le ministre a lancé un appel aux éditeurs pour qu'ils accordent la «pleine dignité» aux journalistes.

Riad D.

Activité commerciale

## Nombre insuffisant d'agents de contrôle

**L**e ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué, jeudi à Alger, que son département comptait actuellement près de 9 000 agents de contrôle, à travers les différentes wilayas du pays, pour le contrôle des activités commerciales de 2 millions de commerçants. Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi relatif aux conditions de l'exercice des activités commerciales, lors d'une séance plénière sous la présidence de M. Abdelkader Bensalah, M. Djellab a fait état de la mobilisation de 8 950 agents de contrôle, dont 4 866 agents chargés du contrôle des conditions de compétitivité et 4 065 autres de la répression de la fraude et du contrôle de la qualité.

Le ministre a estimé, toutefois, que «ce nombre demeure insuffisant face à celui des commerçants estimé à 1 950 000 commerçants» inscrits au registre de commerce.

A une question sur le niveau de formation de ces agents, il a affirmé que ce corps comptait un nombre important de diplômés universitaires, ajoutant qu'une formation périodique leur est assurée quel que soit leur niveau.

Au sujet du portail électronique d'inscription au registre de commerce, dont le projet de loi prévoit une assise juridique, M. Djellab a souligné l'impératif de faire la distinction entre la numérisation du registre de commerce et du commerce électronique qui constitue l'étape à venir. A ce jour, 700 000

opérations de numérisation de l'immatriculation au registre de commerce ont été opérées, a rappelé le ministre, indiquant avoir instruit le Centre nationale du registre de commerce (Cnrc) d'accélérer l'opération de numérisation afin de mettre un terme aux tentatives de fraude dans ce domaine.

Il s'est félicité, en outre, de la mise en place du portail électronique qui ne nécessite pas plus de deux heures pour l'inscription au registre de commerce.

En vertu de ce nouvel outil numérique, il est demandé au citoyen intéressé de fournir un dossier au notaire qui l'envoie en temps réel au Cnrc, via un scanner. Le centre fournit par la suite un numéro d'identification à l'intéressé

et le communique immédiatement à l'administration fiscale, aux assurances et à la Caisse de retraite, et à la Chambre nationale des notaires. Dès la vérification des informations par les administrations précitées, l'intéressé est automatiquement inscrit au registre de commerce par le centre, a expliqué le ministre. En outre, le projet de loi prévoit une autre facilitation consistant en l'annulation de la condition d'obtention par le concerné d'un agrément pour exercer une activité avant son inscription au registre. «Toutes ces entraves ont été éliminées», a-t-il fait savoir.

Ce texte, qui organise les pratiques commerciales, permettra de réduire le marché parallèle, a-t-il indiqué, rappelant que 1 440 mar-

chés parallèles ont été éliminés jusqu'à présent à travers le pays.

L'organisation du projet de loi des congés dont bénéficient les commerçants qui fait obligation aux commerçants de regagner leurs commerces au terme de leurs congés permettra un meilleur approvisionnement du marché.

«Nous avons relevé que beaucoup de commerçants ferment leurs locaux le jour de l'Aïd et ce, pour plusieurs jours, ce qui pousse les citoyens à s'approvisionner en grandes quantités en prévision des jours de fermeture. Cette loi permettra de mettre un terme à ce phénomène et de garantir un approvisionnement normal du marché après l'Aïd», a-t-il dit.

R. N.

# ÉVÈNEMENT ▶▶

Grève des résidents

## Les urgences désertées, le ministère appelle à la sagesse

Les pouvoirs publics multiplient les appels aux médecins résidents pour qu'ils mettent fin à leur mouvement de grève qui a trop duré.



Par Rachid Chihab

**E**n effet, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a de nouveau appelé hier les médecins résidents, en grève depuis le mois de novembre dernier, à la «sagesse» et à la «retenue», regrettant leur refus d'assurer le service minimum au niveau des points d'urgence et de garde et rappelant que leurs revendications ont été «prises en charge».

Réitérant «son engagement et sa disponibilité à la poursuite d'un dialogue responsable, s'agissant de revendications objectives et raisonnables», le ministère de la Santé a, cependant, déploré dans un communiqué, «le fait que les représentants des praticiens résidents en sciences médicales formulent à chaque réunion de nouvelles revendications irréalistes dont la finalité tend à maintenir la situation

actuelle de statu quo».

Il a rappelé que les résidents en sciences médicales sont des «médecins praticiens en formation post-graduée qui sont astreints à plein temps à participer aux activités de garde d'urgence et de service». Le ministère a regretté, à ce propos, «la tournure» prise par le mouvement de grève des médecins résidents, allant jusqu'au refus d'assurer le service minimum au niveau des points d'urgence et de garde (situation sans précédent), en violation totale de tous les textes législatifs et réglementaires et du Code de déontologie et de l'éthique médicale en vigueur en la matière.

En ce qui concerne le gel des salaires des grévistes, le ministère a précisé que «cette mesure est justifiée par l'arrêt de leurs activités et l'interruption de leurs études, conformément aux dispositions des articles 19 et 28 du décret exécutif n°11-236 du 3 juillet 2011 portant statut du rési-

dent en sciences médicales». Cette suspension sera «levée immédiatement dès la reprise de leurs activités et de leur formation», a-t-il assuré.

Il a, dans le même temps, «salué l'attitude juste et responsable de ceux ayant déjà rejoint leurs services respectifs et repris leurs activités parmi le staff médical». Il a tenu à rappeler aux praticiens résidents que leurs revendications ont été prises en charge, relevant, à cet égard, notamment l'installation d'une commission mixte chargée de la révision du statut des résidents qui a déjà tenu sa première réunion en date du 23 avril, la modulation de la durée du service civil, l'instauration d'une prime mensuelle liée au service civil, variable selon la zone, l'ouverture de droit au bénéfice des œuvres sociales et la déduction de l'année d'U Service national accomplie de la durée du service civil.

Le ministère a mentionné,

en outre, la création d'hôpitaux de référence dans chaque wilaya, offrant un «plateau technique complet propre à chaque spécialité», la garantie d'un «logement de fonction décent individuel et équipé» dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et l'ouverture du droit au regroupement familial pour les couples appartenant au secteur de la santé.

Il a cité, également, un accord de principe pour faire bénéficier les praticiens spécialistes assujettis au service civil affectés dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux de deux demi-journées par semaine pour exercer une activité lucrative sans condition d'ancienneté, un accord pour faire bénéficier les praticiens spécialistes assujettis au service civil d'une journée pédagogique par semaine et l'ouverture du droit au congé de maternité pour les résidentes.

R. C.

RCD

«La vie sociale doit être animée par des syndicats autonomes et représentatifs»

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a assuré, vendredi à Alger, que l'alternative démocratique pour laquelle son parti se bat «ne peut être viable» si elle «n'est pas portée» par un mouvement progressiste incarné par la jeunesse et les femmes.

«Il n'échappe à personne que l'alternative démocratique pour laquelle se bat le RCD depuis sa création ne peut être viable si elle n'est pas portée par un mouvement progressiste incarné par la jeunesse et les femmes de ce pays», a-t-il lancé dans son allocution d'ouverture du congrès des «Jeunes progressistes» du RCD.

Il a ajouté, qu'à chaque fois que l'Algérie avait marqué l'histoire, c'était sa jeunesse qui a été «le fer de lance du changement et de la liberté citoyenne», ajoutant à l'adresse des jeunes de son parti : «Vous partagez le même idéal d'une Algérie de démocratie, de droit et de progrès».

«En assumant cette charge et en honorant ce devoir, vous rendez hommage aux milliers de victimes, la plupart des jeunes, qui sont tombés sous les balles du colonialisme français lors des événements du 8 Mai 1945», a-t-il rappelé.

Saisissant l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, il a estimé que «le rétrécissement des libertés jette les journalistes et les professionnels de la presse dans le désarroi et la précarité».

Evoquant l'adoption lundi du projet de loi relatif à la santé, le premier responsable du RCD a indiqué que celui-ci «ne pouvait être l'oeuvre d'une administration soucieuse de réhabiliter les structures publiques de santé et un accès plus large aux soins aux populations».

Au volet économique, le RCD a considéré que la vie économique avait besoin d'un patronat qui «défend l'entreprise, libre créatrice de richesses», relevant que la vie sociale doit être «animée par des syndicats autonomes et représentatifs des travailleurs algériens». Interrogé sur la participation du RCD aux prochaines élections présidentielles de 2019, M. Belabbas a indiqué que ces questions étaient toujours «posées et soumises à débats au sein du Conseil national du parti, seule structure habilitée à prendre une telle décision».

R. N.

Afin de préserver les terrains à vocation agricole

## Le dossier du foncier agricole assaini au courant 2018

Par Karima Nacer

**L**e dossier du foncier agricole, cette question qui ne cesse de susciter moult interrogations est en phase d'être réglée, au vu des dernières mesures prises par les pouvoirs publics. Le ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazgui, affirme que ce dossier, notamment celui géré dans le cadre des exploitations agricoles individuelles (EAI) et collectives (EAC) sera «définitivement» assaini au courant de cette année. Le détournement et la dilapidation du foncier continuent à constituer un thème majeur, auquel le gouvernement accorde une grande importance ces derniers temps. Des mesures ont été prises dans ce sens afin de préserver les terrains à vocation agricole et touristiques, en tant que supports des investissements alternatifs que l'Algérie est appelée à développer afin de faire sortir le pays de son dépendance aux hydrocarbures.

Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Bouazgui a précisé que le dossier du foncier agricole, notamment celui géré dans le cadre des exploitations agricoles individuelles et collectives, avait été abordée et examinée en profondeur lors des Assises nationales sur l'agriculture, organisées récemment à Alger.

Face aux enjeux de la recherche d'alternatives à la rente pétrolière, l'Algérie fait un défi qu'il y a lieu de relever immédiatement, celui de la protection des terres agricoles. L'avenir du pays est dans ce secteur. Dans ce sens, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis en avant l'impérative relance du secteur agricole pour en faire un catalyseur de croissance, à la faveur de la conjoncture financière que connaît le pays. Il a appelé à cet effet, à déployer davantage d'ef-

forts pour assurer la sécurité alimentaire et préserver la souveraineté nationale en mobilisant tous les acteurs du secteur, dont les paysans, les producteurs, les éleveurs et autres opérateurs économiques.

Le nouveau modèle, a-t-il poursuivi, repose sur l'irrigation par des systèmes à économie d'eau, la modernisation des exploitations agricoles et l'intégration de l'agriculture industrielle dans le tissu des activités économiques productives. Il a souligné, également, l'importance du renforcement des systèmes de régulation à travers l'organisation professionnelle et la coordination efficace entre les secteurs en accompagnant les porteurs de projets et redynamisant les exportations.

M. Bouazgui a fait savoir que l'Algérie recense une superficie agricole globale de 48,1 millions d'hectares, réparties entre des terres d'alfa (32,7 millions d'hectares), des forêts (4,1 millions

d'hectares) et de terres pastorales (2,8 millions d'hectares). Il a indiqué, dans ce sillage, qu'avec la promulgation de la loi d'orientation agricole de 2008, la question du foncier agricole se dirige graduellement vers le règlement définitif après que le secteur ait pris une série de procédures. Ces procédures sont relatives à la reconversion de droit de jouissance vers l'acte de concession au profit des exploitants des investissements agricoles collectifs et individuels englobant jusqu'à l'heure actuelle 219 406 bénéficiaires d'une superficie de 2,4 millions d'hectares relevant des domaines de l'Etat. A ce titre, M. Bouazgui a indiqué que 180 000 actes de concession (82%) ont été accordés jusqu'à la fin 2017, soulignant que le règlement de la situation des autres bénéficiaires à travers des textes réglementaires est actuellement en cours d'élaboration. Il a souligné, en outre, la réactivation de l'opération d'acquisition de la propriété agricole per-

mettant à 131 288 personnes de bénéficier de 846 441 hectares, cependant, la situation de 30 961 personnes seulement a été réglementée pour une superficie de 197 267 hectares. Le ministre a indiqué qu'une cellule a été mise en place au niveau central afin de faciliter l'accompagnement des investisseurs dans les branches agricoles stratégiques. Les pouvoirs publics poursuivront de fournir tout les moyens nécessaires, notamment les moyens financiers afin de lever le gel sur les projets de réhabilitation de 188 environnement agricole, a-t-il souligné.

Concernant le financement des plans de développement du secteur, le ministre a indiqué que l'Etat a octroyé des affectations financières colossales à ce secteur depuis l'année 2000, s'élevant à plus de 3 000 milliards de DA répartis sur le budget d'équipement du fonctionnement et les fonds d'affectation du secteur.

K. N.



Montage de véhicules en Algérie

# Une «nouvelle dynamique» attendue

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi a assuré que le lancement prochain de la fabrication des produits plats sidérurgiques en Algérie imprimera «une nouvelle dynamique» au secteur de montage de véhicules.



«**L**e lancement au courant de l'année 2018 de la fabrication des produits plats utilisés dans l'industrie des carcasses de véhicules donnera un nouvel élan à ce secteur et contribuera à l'augmentation du taux d'intégration en la matière», a indiqué à l'APS le même responsable en marge d'une journée technique sur les produits plastiques utilisés dans le domaine de l'industrie de véhicules organisée jeudi à la salle de conférence Mouloud Kacem Naït Belkacem de l'université Ferhat Abbas (Sétif 1).

M. Medjoubi a souligné dans ce sens que le complexe de sidérurgie d'El Hadjar à Annaba et deux autres usines en Algérie, vont fournir ces produits plats.

Le SG du ministère a ajouté que les efforts pour atteindre l'objectif, se poursuivent sur trois plans qui versent dans l'obligation d'augmenter le taux d'intégration, imposer aux importateurs de la pièce détachée la

fabrication de ces pièces en Algérie et soutenir les industries préparatoires comme l'industrie des produits plats en sidérurgie considérés comme l'une des principales matières premières entrant dans la fabrication de véhicules.

Le même responsable a précisé que le montage de véhicule est considéré comme un moyen permettant d'atteindre, dans une autre phase, sa fabrication, et dans ce sens, a-t-il ajouté le cahier des charges relatif à ce domaine impose un certain taux d'intégration.

Il a souligné que le ministère de l'Industrie et des mines s'attèle à finaliser le cahier des charges de l'industrie des pièces détachées.

Organisée à l'initiative du groupe algérien des spécialités chimiques de Hussein Dey et l'Union professionnelle de l'industrie automobile et mécanique (Upiam), cette rencontre s'inscrit dans le cadre des

efforts de coordination entre les ministère de l'Industrie et des mines et de l'enseignement supérieur pour une meilleure exploitation de la recherche scientifique et des compétences scientifiques pour soutenir l'industrie de transformation en Algérie, a souligné le même responsable, précisant que cette journée a été dédiée à la matière de plastique utilisée à hauteur de plus de 30% dans l'industrie automobile.

Le choix de la wilaya de Sétif pour abriter ce rendez-vous n'était pas fortuit, car a soutenu le même responsable, la capitale des Hauts-Plateaux est considéré comme l'un des «principaux pôles d'industrie dans le domaine du plastique».

De son côté, le P-DG du groupe algérien des spécialités chimiques, Abdelghani Benbatka, a déclaré que cette rencontre s'inscrit en droite ligne avec les décisions gouvernementales relatives au

développement et à l'augmentation du taux d'intégration dans le domaine de montage d'automobiles.

Il a précisé que les quatre filières du groupe l'industrie de la peinture, l'industrie des verres, et celles du plastique et des produits d'entretien contribueront efficacement à la concrétisation de cet objectif et ce, conformément à la réglementation en vigueur imposant aux investisseurs versés dans le domaine de montage de véhicules un taux de fabrication avoisinant les 40%.

Cette rencontre technique qui s'est déroulée en présence de plusieurs spécialistes et experts universitaires a été marquée par l'organisation de trois tables rondes en rapport avec l'industrie de plastique utilisée dans les véhicules, la stratégie adoptée dans le domaine de l'industrie locale et la relation entre l'université et les établissements industriels.

K. M.

Industrie/Travaux publics/transports

## Yousfi et Zaâlane président une réunion de coordination

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, et le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, ont présidé, jeudi à Alger, une réunion de coordination et d'évaluation du partenariat entre leurs deux secteurs, a indiqué un communiqué du ministère.

L'objectif de cette rencontre, tenue au siège du ministère de l'Industrie et des Mines, et à laquelle ont pris part des cadres des deux ministères ainsi que des P-DG et responsables des groupes relevant des deux secteurs, était «d'examiner la situation de la coopération commune et de présenter les besoins et les potentiels de leurs secteurs», a précisé la même source.

A cet effet, les discussions ont porté sur l'état des lieux de la coopération dans les secteurs des mines, des transports (voie ferrée et ports), de la mécanique, de la métallurgie, de l'électrique, de l'électronique et du textile.

Les deux parties se sont enquis, notamment de l'avancement du projet de réalisation et de réhabilitation de la voie ferrée dans l'est du pays devant assurer le cheminement du minerai de fer vers le complexe d'El Hadjar et du phosphates pour le projet en cours de réalisation.

Lors de cette réunion, M. Yousfi, a souligné que l'industrie algérienne avait enregistré ces dernières années «des résultats positifs».

«Les résultats d'investissements pour l'année 2017 et du premier trimestre 2018 confirment cette tendance. Le nombre d'investissement croît chaque année et le secteur de l'industrie représente la moitié de l'ensemble des investissements du pays», a estimé M. Yousfi, ajoutant que l'industrie algérienne était «capable de répondre à la demande nationale avec la qualité, les délais et les coûts adéquats». Pour sa part, M. Zaâlane a mis l'accent sur la nécessité de «redoubler d'efforts» pour «lever toutes les difficultés» entravant l'avancement des projets et de la coopération commune, soulignant que «la prochaine réunion entre les deux secteurs sera consacrée à l'évaluation de l'état d'exécution des décisions prises lors de cette rencontre». R. K.

Orge subventionné

## L'Etat veille à faciliter les opérations d'approvisionnement des éleveurs

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a indiqué, jeudi à Alger que l'Etat veillait à faciliter les opérations d'approvisionnement des éleveurs en orge subventionné permettant de renforcer les efforts déployés à la protection de la faune dans les régions steppiques et pastorales et au Sud.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Saïd Bouhadja,

le ministre de l'Agriculture a souligné que son secteur avait mis en place nombre de procédures visant la relance et le renforcement du développement agricole dans les différentes branches de production dont des mesures relatives aux éleveurs de bétail afin de faciliter la pratique de leurs activités dans de meilleures conditions et ce conformément au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde au secteur agricole une très grande importance.

Répondant à une question sur

les procédures prises par le secteur afin de faciliter l'opération d'achat de céréales (orge) subventionnés aux profits des éleveurs de la wilaya d'El Bayadh, M. Bouazgui a souligné que son secteur veille à répondre aux besoins des éleveurs en matière d'orge subventionné par l'Etat, et ce conformément au décret de 2008 fixant le prix de vente de l'orge destiné aux éleveurs de cheptels ovins, camelins et équins au prix de 1 550 DA/quintal par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic). Cette procédures a

été appliquée entre 2008 et la fin 2016, a-t-il indiqué, ajoutant que conformément à la Loi de finances de 2017, l'orge a été exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et ce, conformément aux procédures exceptionnelles établis par le gouvernement.

Concernant la wilaya d'El Bayadh, le ministre a indiqué que le nombre de tête ovines a atteint 1,32 million de têtes, la plaçant en deuxième position en matière de production de viande, soit 6,20% de la production nationale de viande

rouge. Dans ce cadre, le ministre a affirmé que «l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), à travers la coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls) de la wilaya de Saïda, fournit des efforts considérables pour assurer un approvisionnement régulier et subventionné des céréales et des fourrages au profit des éleveurs», faisant savoir «qu'en janvier, plus de 51 000 quintaux d'orges subventionnés ont été distribués sur 1 400 éleveurs de Bougtoub (Saïda)».

Bilal L.



Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui

# Eriger le secteur agricole en catalyseur de croissance

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis en avant, jeudi à Alger, l'impérative relance du secteur agricole pour en faire un «catalyseur de croissance», à la faveur de la conjoncture financière que connaît le pays.



## développement de l'agriculture

Concernant le financement des plans de développement du secteur, le ministre a indiqué que l'Etat a octroyé des affectations financières colossales à ce secteur depuis l'année 2000, s'élevant à plus de 3 000 milliards de DA répartis sur le budget d'équipement, du fonctionnement et les fonds d'affectation du secteur.

Ces affectations, précise le ministre, ont été octroyées aux programmes structurels pour le développement d'agriculture et la relance des espaces ruraux à travers des mégaprojets tels que la réalisation des chemins, les réseaux d'électricité, d'eau et les infrastructures de stockage et de refroidissement.

La valeur de la production agricole a atteint 3 060 milliards de DA (30 milliards de dollars) en 2017 contre 359 milliards de DA (5 milliards de dollars) en 2000, a affirmé M. Bouazgui, soulignant que la production nationale couvre actuellement 70% des besoins du pays.

Le secteur a contribué au PIB avec un taux de 12,3% en 2017 contre 8% en 2000, en sus de créer plus d'un million de postes d'emploi permanents. La superficie irriguée a augmenté de 271%, passant de 350 000 ha en 2000 à 1 300 000 ha en 2017.

Bilal L.

## A partir de demain Le ministre bolivien des Hydrocarbures en visite en Algérie

Le ministre bolivien des Hydrocarbures, Luis Alberto Sanchez Fernandez, effectuera une visite de travail de trois jours en Algérie à partir de dimanche 6 mai, à l'invitation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Accompagné d'une importante délégation, le ministre bolivien aura, durant son séjour, des rencontres bilatérales avec M. Guitouni et les responsables de Sonatrach pour examiner les opportunités de partenariat entre l'Algérie et la Bolivie dans le domaine des hydrocarbures, selon la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des actions menées par le ministère de l'Energie pour développer la présence du groupe Sonatrach à l'étranger à travers des formules de partenariats gagnant-gagnant, souligne le communiqué.

La visite du M. Sanchez Fernandez fait suite à celle effectuée par M. Guitouni en Bolivie du 22 au 25 novembre 2017.

R. E.

« Cette mutation ne peut se réaliser que par l'intensification de la production agricole dans diverses filières, notamment celles stratégiques à l'image de la production agroalimentaire outre le renforcement des investissements dans le domaine agricole en accordant un intérêt particulier à la mise en oeuvre des projets structurés et intégrés, notamment au niveau des régions du Sud et des Hauts-Plateaux », a indiqué le ministre devant les membres de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Le premier responsable du secteur a appelé à déployer davantage d'efforts pour assurer la sécurité alimentaire et préserver la souveraineté nationale en mobilisant tous les acteurs du secteur, dont les paysans, les producteurs, les éleveurs et autres opérateurs économiques.

«La stratégie du secteur repose sur quatre axes, à savoir le soutien de la sécurité alimentaire, la réduction du déséquilibre de la balance commerciale en matière de produits agricoles essentiels, la

contribution à la diversification de l'économie nationale et le renforcement et la promotion des activités destinées à la population rurale, outre la valorisation et la préservation des ressources naturelles et le développement de la pêche et l'aquaculture », a précisé M. Bouazgui.

Selon le ministre, la stratégie du secteur vise à relever les défis pour garantir la sécurité alimentaire en créant un nouveau modèle basé essentiellement sur l'investissement privé et d'un développement renforcé des filières agricoles stratégiques à l'image des céréales, du lait, des fourrages et des viandes.

Le nouveau modèle, a-t-il poursuivi, repose sur l'irrigation par des systèmes à économie d'eau, la modernisation des exploitations agricoles et l'intégration de l'agriculture industrielle dans le tissu des activités économiques productives.

Il a souligné, également, l'importance du renforcement des systèmes de régulation à travers l'organisation professionnelle et la coordination efficace entre les secteurs en accompagnant les porteurs de projets et redynamisant

les exportations.

Concernant le foncier agricole, M. Bouazgui a indiqué que l'Algérie recense une superficie agricole globale de 48,1 millions d'hectares réparties entre des terres d'alfa (32,7 millions d'hectares), des forêts (4,1 millions d'hectares) et de terres pastorales (2,8 millions d'hectares).

Il a indiqué, dans ce sillage, qu'avec la promulgation de la loi d'orientation agricole de 2008, la question du foncier agricole se dirige graduellement vers le règlement définitif après que le secteur ait pris une série de procédures.

Ces procédures sont relatives à la reconversion de droit de jouissance vers l'acte de concession au profit des exploitants des investissements agricoles collectifs et individuels englobant jusqu'à l'heure actuelle 219 406 bénéficiaires d'une superficie de 2,4 millions d'hectares relevant des domaines de l'Etat.

## 180 000 actes de concession aux investisseurs agricoles

A ce titre, M. Bouazgui a indiqué que 180 000 actes de concession (82%) ont été accordés jusqu'à la fin 2017, soulignant que le règlement de la situation des

autres bénéficiaires à travers des textes réglementaires est actuellement en cours d'élaboration. Il a souligné, en outre, la réactivation de l'opération d'acquisition de la propriété agricole permettant à 13 288 personnes de bénéficier de 846 441 hectares, «cependant, la situation de 30 961 personnes seulement a été réglementée pour une superficie de 197 267 hectares».

Le ministre a indiqué qu'une cellule a été mise en place au niveau central afin de faciliter l'accompagnement des investisseurs dans les branches agricoles stratégiques. Cette procédure, a-t-il dit, a permis l'examen de 300 dossiers d'investissement qui ont été acceptés et transférés aux wilayas afin de les concrétiser pour lesquelles une superficie de 317 000 hectares a été consacré d'une valeur estimée à 242 milliards de DA.

Les pouvoirs publics poursuivront de fournir tous les moyens nécessaires, notamment les moyens financiers afin de lever le gel sur les projets de réhabilitation de 188 environnements agricoles, a-t-il souligné.

## Plus de 3 000 milliards de DA pour le

## Prix du pétrole

# Le Brent ouvre en baisse à 73,49 dollars

Les prix du pétrole reculaient légèrement vendredi en cours d'échanges européens, effaçant une partie des gains limités des deux séances précédentes, dans un marché toujours focalisé sur l'Iran et la production américaine.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 73,49 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 13 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin cédait 11 cents à 68,32 dollars.

Après que le pétrole a atteint fin avril des plus hauts depuis plus de trois ans, les marchés sont restés focalisés sur l'Iran, alors que les Etats-

Unis menacent de sanctionner à nouveau les exportations du pays en sortant de l'accord sur le nucléaire.

L'Iran a averti jeudi qu'il quitterait l'accord sur le nucléaire si le président américain Donald Trump mettait à exécution sa menace de s'en retirer au 12 mai, accusant les Européens de chercher à faire davantage de «concessions» aux Etats-Unis.

«Cela alimente les craintes d'un choc sur l'offre», a commenté Stephen Brennock, analyste chez PVM, qui estime cependant qu'avec un délai de six mois pour les pays qui importent du pétrole iranien, le marché devrait garder l'équilibre.

«Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une réaction instinctive des prix» en cas de fin de l'accord, a-t-il prévenu.

«Il est clair que le risque géopolitique est la clé de la hausse des prix, et s'il venait à s'apaiser, la production élevée des Etats-Unis pourrait entraîner une baisse des prix», a pour sa part estimé Lukman Otunuga, analyste chez FXTM. «Le marché international voit réellement ses réserves s'amenuiser, mais les Etats-Unis se noient dans le pétrole», ont abondé les analystes du courtier Marex Spectron.

La production américaine a atteint sa 10<sup>ème</sup> semaine de record de suite depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées en 1983, les Etats-Unis extrayant en moyenne 10,62 millions de barils par jour (mbj) contre 10,59 mbj la semaine précédente, selon des données publiées mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Riad D.



Algérie-UE

# Des partenaires «stratégiques» pour la sécurité dans le Sahel

L'Algérie et l'Union européenne (UE) sont des partenaires «stratégiques» pour la sécurité dans la région, particulièrement dans le Sahel, a indiqué, jeudi à Alger, le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Angel Losada Fernandez.



«L'Algérie et l'UE sont des partenaires stratégiques et travaillent ensemble dans la même voie pour la sécurité de la région, spécifiquement dans le Sahel», a déclaré M. Fernandez à l'issue d'une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Il a indiqué avoir analysé avec M. Bedoui «la situation sécuritaire dans la région», mettant en avant le «rôle central» joué par l'Algérie pour la paix et la sécurité dans la région du Sahel. Les deux parties ont examiné également les voies et moyens de «renforcer la coopération pour faire face aux défis sécuritaires communs».

Aussi, le partenariat Algérie-UE «progressé et se consolide», a affirmé jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a fait état de l'intensification,

depuis une année, des relations entre les deux parties «tant sur les questions bilatérales que régionales».

«Depuis le Conseil d'association de mars 2017, nos relations se sont intensifiées, tant sur les questions bilatérales que régionales. Notre partenariat progresse et se consolide», a-t-elle déclaré, citée dans un communiqué de la Commission européenne diffusé à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie.

Selon la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, la réforme du système de gouvernance politique en Algérie «reste au cœur» du partenariat entre les deux parties et «bénéficie de l'appui de l'UE» pour sa mise en oeuvre, en particulier dans les domaines de la justice et de la démocratie participative.

«Nous sommes également en train de bâtir une relation de

confiance en ce qui concerne la sécurité, visant la stabilité régionale et la lutte contre le terrorisme pour le bénéfice de nos citoyens», a-t-elle ajouté.

Dans ce rapport publié en prévision du 11<sup>ème</sup> Conseil d'association UE-Algérie le 14 mai 2018 à Bruxelles, la Commission européenne a souligné le renforcement du partenariat UE-Algérie en 2017 à la faveur d'une «volonté politique» de rapprochement des deux parties afin de faire face aux défis communs en matière de développement et de sécurité.

«La détermination des parties à renforcer leur dialogue politique sous toutes ses formes, ainsi que l'éventail des domaines de leur coopération, témoigne de leur volonté commune d'établir un partenariat multiforme à la hauteur de leur importance respective dans la région euro-méditerranéenne», est-il écrit dans ce document.

Une volonté qui s'est traduite par

un dialogue régulier entre l'UE et l'Algérie tout au long de l'année 2017, dans un cadre formel et informel.

En effet, le dialogue s'est intensifié avec de nombreuses visites à haut niveau et s'est approfondi en particulier dans les secteurs de la sécurité, de la lutte antiterroriste et de l'énergie.

«La coopération s'est notamment étoffée dans le domaine de la sécurité», est-il précisé dans le rapport, soulignant que cette tendance devrait se renforcer en 2018 avec la mise en oeuvre d'une série d'actions concrètes de coopération. L'exécutif européen a soutenu, dans son communiqué, que des «progrès tangibles» ont également été réalisés dans de nombreux domaines, s'étendant de la justice, à l'agriculture et à la pêche, en passant par la recherche et la protection civile, dans un cadre bilatéral ou régional.

R. N.

Selon le président d'Interpol  
L'Algérie a «grandement contribué» à la stabilité du continent africain

L'Algérie a «grandement contribué» à la stabilité du continent africain, a indiqué, jeudi à Alger, le président de l'Organisation internationale de la Police criminelle (Interpol) et vice-ministre chinois de la Sécurité publique, Meng Hongwei, saluant le travail accompli par le ministère algérien de l'Intérieur en matière de lutte contre les différentes sortes de crimes aux plans national et régional.

«L'Algérie a contribué grandement à la stabilité de la région africaine et j'ai beaucoup apprécié le travail accompli par le ministre algérien de l'Intérieur dans la lutte contre les différentes sortes de crime aux plans national et régional», a déclaré M. Hongwei à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, en présence du directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel.

Il a indiqué avoir eu avec M. Bedoui un «échange fructueux» et de «manière approfondie» sur plusieurs sujets, notamment la situation sécuritaire dans la région et dans le monde.

Interpol «doit renforcer sa coopération avec les gouvernements de chaque pays afin de faire face à tous les défis sécuritaires», a-t-il affirmé, soulignant que «cette nouvelle forme de coopération est cruciale pour assurer la sécurité et la stabilité dans le monde».

T. L.

Rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Iran

## L'Algérie réagit aux «propos infondés» de Rabat

Les autorités algériennes ont rejeté mercredi les propos «totalement infondés», formulés par le Maroc au lendemain de la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran, en avançant le motif du «soutien» de Téhéran au Front Polisario et en mettant «indirectement en cause l'Algérie».

L'ambassadeur du Maroc à Alger a été reçu, mercredi, par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères qui lui a fait part «du rejet par les autorités algériennes des propos totalement infondés mettant indirectement en cause l'Algérie, tenus par son ministre des Affaires étrangères à l'occasion de l'annonce par ce dernier de la rupture des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République islamique

d'Iran», a souligné le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif.

Il s'exprimait en réaction aux propos tenus la veille par le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Nasser Bourita, qui a annoncé, lors d'une conférence de presse à Rabat, que le Maroc a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran en raison du «soutien» au Front Polisario, représentant légitime et unique du peuple sahraoui. Le Front Polisario a, pour sa part, qualifié de «grand mensonge» les allégations du Maroc selon lesquelles le Front Polisario entretient des relations dans le domaine militaire avec l'Iran, défiant Rabat de présenter des preuves de ses «fausses alléga-

tions». Le coordinateur du Front Polisario avec la Minurso (Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental), M'hamed Khadad, a indiqué de son côté que l'action de Rabat obéit à un «petit opportunisme politique» qui vise à «contourner la reprise des négociations politiques directes demandée par l'ONU» pour le règlement du conflit du Sahara occidental à travers un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans ce sillage, M. Khadad a réfuté l'existence de tout lien militaire avec l'Iran, en affirmant que «le Front Polisario n'a jamais eu de relations militaires et n'a pas, non plus, reçu d'armes et entretenu des contacts militaires avec l'Iran ou le Hezbollah».

«Nous mettons au défi le Maroc de fournir la moindre preuve. Le Maroc vit dans la folie et ne sait pas comment sortir de son obligation de dialogue», a conclu le responsable sahraoui.

Face à ces accusations, l'Iran a démenti «fermement» les déclarations «mensongères» du Maroc sur une prétendue coopération de Téhéran avec le Front Polisario, déplorant que de tels propos servent de «prétexte» à une rupture diplomatique, a indiqué mercredi le ministère iranien des Affaires étrangères, indiquant que l'Iran a toujours eu comme ligne de conduite le «respect» des pays avec lesquels l'Iran entretient des relations diplomatiques, et «la non-ingérence dans leurs affaires intérieures».

De son côté, le Hezbollah libanais a rejeté ces accusations «dans leur intégralité» et juge regrettable que Rabat ait cédé à «des pressions» étrangères, et a invité «le Maroc à chercher un argument plus convaincant pour rompre ses relations avec l'Iran».

L'annonce de Rabat intervient au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, vendredi dernier, de la résolution 2414 qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à des négociations «sans conditions préalables et de bonne foi», sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, et prorogeant le mandat de la Minurso de six mois. Bilal L.



VIH sida

# 15% des jeunes Algériens ont des connaissances «correctes» sur la maladie

Plus de 15% des jeunes Algériens âgés entre 15 et 24 ans ont des connaissances «correctes» sur les moyens de prévention du VIH sida, selon une étude présentée et validée jeudi à Alger par des experts de l'association AIDS Algérie.



Cette étude, lancée en octobre 2017, a été effectuée sur un échantillon de «1 363 personnes, femmes et hommes de tous les niveaux scolaires des quatre régions du pays, âgés entre 15 et 24 ans, a conclu que seulement 15,3% d'entre eux avaient des connaissances correctes sur les moyens de prévention du VIH sida», ont indiqué les experts d'AIDS sida Algérie lors de la tenue d'un atelier de restitution ayant pour objectif la validation et l'annonce de cette étude.

Le Dr Moufida Benkadour, qui présentait cette étude devant un parterre de spécialistes de la

santé (représentants du ministère de la santé, d'Onusida et de la société civile), a affirmé que les connaissances des jeunes interrogés concernant les modes de transmission du VIH sida sont dans beaucoup de cas erronées et pour preuve, 31,1% (le tiers des jeunes concernés par l'étude) pensent que «prendre un repas avec une personne atteinte du VIH sida peut être contagieux».

Elle a mis en garde, lors de sa présentation de l'étude qui entre dans le cadre de l'initiative Act 2030 (regroupant une quinzaine d'associations de jeunes), sur les dangers de contamination réelles qu'encourent les jeunes âgés entre 15 et 24

ans, car a-t-elle expliqué, «51% d'entre eux ont reconnu qu'ils n'utilisaient pas de préservatifs lors des rapports sexuels», sachant que l'étude a prouvé que le premier rapport sexuel d'un jeune se fait à partir de l'âge de 17 ans.

Act 2030 est une initiative internationale ayant pour but l'élimination totale du VIH sida à l'horizon 2030 par le biais de renforcement des capacités et des connaissances des jeunes dans le domaine et aussi faciliter leurs accès aux soins.

Dans un autre volet concernant l'accès aux soins, l'étude a révélé que 43,5% des jeunes de 15 à 24 ans (47,5% femmes et 40,2% hommes) ont «des

attitudes discriminatoires» à l'encontre des personnes atteintes du VIH sida. C'est pour cela que 10,1% seulement de la population interrogée a bénéficié d'un test de dépistage du VIH sida, selon le DR. Benkadour qui a souligné que la «peur de la stigmatisation et de la discrimination a fait que ces jeunes ne se rendent pas dans ces centres de dépistages dont les services sont pourtant gratuits».

Le président de l'association Aids Algérie, Othmane Bourouba, a indiqué pour sa part, que cette étude servira de données et d'indicateurs afin de mettre en place des programmes et des stratégies pour mieux combattre cette maladie. **R. D.**

Prise en charge des malades

## Réalisation d'une première cartographie des centres de dépistage

Une cartographie nationale des centres de dépistages du VIH sida et des centres de référence de prise en charge des patients atteints de cette maladie a été conçue par les experts de l'association Aids Algérie afin de faciliter l'accès aux soins aux personnes atteintes de ce mal.

La conception d'une telle cartographie (des centres de dépistages du VIH sida et des centres de référence de prise en charge des patients atteints du fléau y compris les services de santé reproductive) est une première en Algérie et elle est disponible sur le site Web de l'association Aids Algérie

(www.aidsalgerie.org), a annoncé jeudi le secrétaire général d'Aids Algérie, Abderraouf Kamel, à l'occasion de la validation des résultats d'une étude sur les connaissances des jeunes Algériens sur le VIH sida. «Cette cartographie permet aux patients de connaître les centres de dépistages du VIH sida les plus proches de leurs domiciles et faciliter ainsi leurs accès aux soins», a-t-il expliqué.

Il a assuré que «cette cartographie sera bientôt disponible sur les smartphones au profit des jeunes».

Avant la réalisation de la cartographie, une étude sur le terrain a été

menée durant deux mois et qui a permis de recenser, à l'échelle nationale, «73 structures réparties comme suit : 58 centres de dépistage du VIH et autres IST (centre de dépistage) et 15 autres centres de références de prise en charge des personnes vivant avec le VIH sida», a encore indiqué le secrétaire général de l'association Aids Algérie.

«Il existe au moins un centre de dépistage du VIH sida dans chaque wilaya du pays», a-t-il assuré, ajoutant que cette cartographie a été conçue grâce au précieux concours du mouvement associatif à travers le territoire national. **R. S.**

ONUSIDA

## Des résultats «exceptionnels» obtenus par l'Algérie

L'Algérie a obtenu des résultats exceptionnels dans le traitement du VIH sida, en passant de 48% à 76% entre 2010 et 2016, a affirmé, jeudi à Alger, le représentant du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida en Algérie (Onusida), Adel Zeddani.

«L'Algérie a atteint des résultats exceptionnels dans le domaine du traitement du VIH sida, les progrès sont là, car, il y a de moins en moins de personnes qui arrivent à un stade tardif de la maladie et ce, grâce au diagnostic précoce qui a réellement réduit les risques de transmission du virus», a souligné M. Zeddani lors de la présentation d'une étude sur les connaissances des jeunes algériens sur le VIH sida.

L'Algérie a réalisé ces acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national stratégique VIH sida et l'objectif 90.90.90 d'Onusida (lancé depuis 2014) dont l'échéance arrive en 2030, a-t-il expliqué.

«Les trois 90 d'Onusida sont des objectifs intermédiaires pour mettre fin au sida à l'horizon 2030, le premier 90 veut dire que 90% des personnes infectées par le VIH connaissent leurs statuts, le deuxième 90 veut dire que 90% des patients qui connaissent leurs statuts sont sous traitement et le troisième 90 veut dire que 90% des personnes qui sont sous traitement ont une charge virale dans l'organisme qui est indétectable, c'est-à-dire que ces personnes vivent plus longtemps et surtout n'infectent plus autrui», selon M. Zeddani.

Il a assuré, dans ce cadre, que selon le rapport d'Onusida, l'Algérie avait déjà atteint le deuxième 90 qui est la mise sous traitement, compte tenu de sa politique nationale d'accès au traitement lancée depuis 1998 sur les bases de fond de l'Etat permettant la création de 15 centres de traitement et rendant disponible le traitement la fin 2017 à 11 034 personnes.

L'Algérie est en phase d'atteindre les trois 90 avant 2020, c'est-à-dire avant l'échéance (2030), selon le représentant d'Onusida qui a relevé, cependant, «l'importance d'investir dans le volet de la prévention par le biais de conception d'études englobant des jeunes afin de réunir des données pour faire face plus efficacement à ce fléau.

H. R.

Chlef

## 700 participants au 5<sup>ème</sup> Forum médical international

Près de 700 participants ont pris part jeudi à Chlef à l'ouverture du 5<sup>ème</sup> Forum médical international, selon les organisateurs, qui ont qualifié ce chiffre de record.

«Près de 700 personnes issues du corps médical national, outre trois personnalités médicales de France, de Suisse et du Maroc ont pris part à cet événement, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Abderrahmane Benmansour, a indiqué le président de l'association du corps médical privé (organisatrice de l'événement), le Dr Ahmed Benkhaled.

Ce forum s'inscrit dans la continuité de l'effort consenti par le secteur privé de la santé pour assurer la formation médicale continue, dans un souci de perfectionnement du personnel médical et de mise à jour des connaissances dans diverses spécialités, a-t-il fait savoir.

Une série de conférences sont programmées, à cet effet, sur différentes maladies, tandis que des ateliers de formation dans les spécialités de la pharmacie et de la chirurgie dentaire étaient prévus pour hier et aujourd'hui.

Dans son intervention à cette manifestation de trois jours, le directeur de la santé de la wilaya, Messaoud Guelfen, a salué l'organisation de ce Forum scientifique qui permet de s'enquérir de toutes les nouveautés en cours en matière de médecine, «un domaine connu pour sa constante évolution», a-t-il observé.

Il a, en outre, souligné «la complémentarité existante entre les secteurs public et privé de la santé dans la wilaya de Chlef», qui compte quelque 214 médecins privés.

Bilal L.



Ouargla

# 1,5 milliard DA de créances à recouvrer par Sonelgaz



**Les créances impayées détenues par Sonelgaz sur ses abonnés dans la wilaya d'Ouargla ont atteint un volume de près de 1,65 milliard de dinars à la fin du 1er trimestre de l'année 2018, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC-filiale de Sonelgaz).**

**C**es créances, qui influent négativement sur le volume des investissements susceptibles d'améliorer les prestations de l'entreprise, sont partagées entre les administrations, les entreprises (publiques et privées) et les clients ordinaires, a précisé la SDC dans un communiqué de presse parvenu à l'APS.

Pour cela, les services de la direction de distribution d'Ouargla s'emploient à recouvrer ces dettes, notamment sur les clients ordinaires, conformément à la réglementation en vigueur, sachant que le nombre de nouveaux clients enregistré, lors de la même période, est de 1.750 sur un total de 163.754

clients pour l'énergie électrique ainsi que 1.749 sur 85.112 clients pour le gaz naturel, est-il précisé.

Des facilités sont accordées aux citoyens pour simplifier le règlement de leurs factures, notamment à travers le paiement électronique en utilisant la carte bancaire, outre le service d'information par SMS, ajoute le communiqué.

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'entreprise a lancé des brigades de l'énergie (une campagne de porte à porte sous forme de caravane), constituées d'agents qui sillonnent les différentes régions de la wilaya pour conseiller et orienter les

citoyens sur les bons gestes à adopter pour la maîtrise de leur consommation d'énergie et la vérification des installations intérieures d'électricité et de gaz.

Cette opération s'ajoute aux bureaux de conseil, qui ont été installés au niveau de l'ensemble des agences commerciales de l'entreprise, dans le but de répondre aux préoccupations et questionnements émanant de la clientèle. Dans la wilaya d'Ouargla, la couverture globale est de 98% pour ce qui est de la distribution de l'électricité et de 81% pour le raccordement au réseau public du gaz naturel, selon la même source.

H. R.

Skikda

## Plus de 600 accidents de travail enregistrés

**A**u total 624 accidents de travail ont été enregistrés par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) dans la wilaya de Skikda au cours de l'année 2017, a-t-on appris jeudi de la directrice locale de cette caisse, Safia Boussiala.

S'exprimant en marge d'une journée porte ouverte sur la prévention et le port d'équipements de protection individuelle (EPI), cette responsable a révélé que 46 accidents de travail sur ce total recensé étaient graves, dont deux mortels.

Elle a ajouté que le nombre d'accidents de travail dans la wilaya de Skikda est «en baisse constante», faisant état de 921 cas

enregistrés au cours de l'année 2016.

Ces portes ouvertes visent à sensibiliser les travailleurs à l'importance du port d'équipements de protection individuelle mais aussi les chefs d'entreprises sur la nécessité de veiller à l'intégrité physique de leurs employés en mettant à leur disposition des équipements de protection.

Organisées au siège de la CNAS de Skikda sous le slogan «Les équipements de protection individuelle, une obligation pour les employeurs et un droit pour les travailleurs», ces portes ouvertes ont drainé de nombreux citoyens qui ont pu voir de plus près les différents équipements de protec-

tion individuelle (gants de protection, protection auditive, masque de protection, harnais de sécurité).

Cette initiative a permis de faire connaître le grand nombre d'accessoires de protection contre les dangers encourus pendant l'exercice de certaines activités professionnelles ainsi que les dangers liés entre autres aux nuisances sonores, aux brûlures, aux vibrations et aux produits chimiques encourus par le travailleur. Il est à noter que plus de 400.000 personnes sont affiliées à la Caisse nationale des assurances sociales dans la wilaya de Skikda.

H. K.

## Suspension de l'AEP dans 10 communes

■ La société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procédera lundi prochain à des travaux de sécurisation au niveau des stations de pompage situées à Tessala El Merdja et à Draria, ce qui engendrera une suspension de alimentation en eau potable dans 10 communes situées à l'Ouest d'Alger, a indiqué jeudi un communiqué de la SEAAL.

«Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2018 la SEEAL procédera, lundi 7 mai 2018, de 6h à 17h, à des travaux de sécurisation de ses stations de pompage alimentant les communes situées à l'Ouest d'Alger» note le communiqué, ajoutant que «ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera 10 communes: Baba Hacene, Douera,

Kheraicia, Draria, Saoula, El Achour, Ouled Fayet, Soudania, Dély Brahim et Cheraga.

A ce propos, la SEAAL a précisé à ses clients habitant dans ces communes que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement le même jour à partir de 17h.

L'entreprise informe, également, ses clients qu'un dispositif de citernage sera mis en place pour assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers).

Et pour plus d'informations, la SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel le 1594, accessible 7h/7 et 24h/24.

Bilal L.

Saida

## Lancement prochain de travaux d'aménagement urbain

■ Des travaux d'aménagement urbain seront lancés prochainement à Saida pour améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris jeudi du wali, Seif El Islam Louh.

Lors d'une rencontre avec les journalistes au siège de la wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Louh a indiqué que la wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 5 milliards DA au titre du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Un montant de 2,5 milliards DA sera consacré aux travaux d'aménagement des cités du chef-lieu de wilaya portant sur le revêtement de 41 kilomètres de routes, la rénovation des réseaux d'assainissement, la pose d'avaloirs, l'installation de 2.700 poteaux électriques en lampadaires techniques (LED), a-t-il fait savoir.

Le montant restant est destiné à l'aménagement de lotissements qui abriteront des habitations individuelles et collectives au chef-lieu de wilaya et dans les différentes communes. Les chantiers des travaux d'aménagement des 21 communes de la wilaya seront dirigés par 21 entreprises privées, a-t-il dit. La rencontre a constitué une occasion pour débattre de préoccupations des correspondants de presse de la wilaya de Saida, notamment en ce qui concerne l'accès aux sources d'information et l'octroi d'un siège pour les journalistes.

Tout en félicitant les journalistes pour la Journée mondiale de la presse et de la liberté d'expression, le wali les a appelés à contribuer efficacement au développement de la wilaya dans différents secteurs.

Bilal L.

Douera (Alger)

## Ouverture d'une nouvelle ligne ETUSA

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé jeudi l'ouverture d'une nouvelle ligne réseau au public reliant entre Douera et le quartier Sidi Abed dans la banlieue sud-ouest d'Alger.

Il s'agit de la ligne numéro 718 reliant Douera au quartier Sidi Abed en passant par Tassala El-Merdja, a-t-elle précisé dans un communiqué.

Selon la même source, le premier départ à partir de la station de Douera s'effectuera à 6h35 alors que le premier départ de la station du quartier Sidi Abed s'effectuera, lui, à 6h00.

Pour ce qui est du dernier départ à partir de la station de Douera, il aura lieu à 17h20 alors qu'à partir de la quartier Sidi Abed, le dernier départ aura lieu à 18h20.

Après la station Douera -gare routière-, l'itinéraire empruntés par les bus de l'ETUSA sur cette ligne compte des arrêts au niveau de la Cité 1310 logements Tessala El Merdja, la station de bus de Tessala El Merdja, l'APC de Tessala El Merdja, la zone d'activité -Académie de Renault, l'intersection Sidi Abed, l'école Kerrar Makhlof Sidi Abed et de la mosquée Er-Rahmen Sidi Abed.

Quant au trajet de retour vers la station de Douera -gare routière-, la ligne compte les mêmes arrêts, et ce, à partir de la mosquée Er-Rahmen, a précisé la même source.

Reda A.



# CONFLITS ►►

Conseil national palestinien

## «La période de transition des accords d'Oslo II n'est plus valide»

**Le Conseil national palestinien (CNP), Parlement de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a déclaré hier que la période de transition prévue par les accords d'Oslo signés, il y a plus de 20 ans avec l'occupant israélien n'est plus valide, ont rapporté des médias locaux.**



L'OLP et l'occupant israélien ont conclu entre 1993 et 1995 une série d'accords à Oslo, au Caire et à Washington ouvrant une période de transition de 5 ans jusqu'en 2000, laquelle devait être suivie par l'ouverture des négociations finales sur la question palestinienne.

Au terme de quatre jours de réunion ayant débuté lundi dernier dans la ville cisjordanienne de Ramallah, qui a vu le président Mahmoud Abbas être réélu à la tête du comité exécutif de l'OLP, le CNP a estimé que «les accords d'Oslo II ne sont plus valides et n'existent plus».

«L'objectif immédiat est l'indépendance de l'Etat de Palestine, ce qui requiert de sortir du statut de semi-autonomie pour celui d'une Palestine

reconnue dans ses frontières de 1967 avec EL Qods-Est pour capitale», a indiqué le CNP dans un communiqué, cité par l'agence palestinienne Wafa.

Le CNP a réitéré également son rejet catégorique de la décision illégale et unilatérale prise par le président des Etats-Unis en décembre 2017 celle de considérer El-Qods occupée comme la capitale de l'Etat occupant et de transférer son ambassade vers cette ville sainte, le 14 mai prochain.

«Les Etats-Unis ont perdu leur légitimité comme médiateurs et parrains du processus de paix et ne pourront redevenir un partenaire dans ce processus que lorsque le président Donald Trump reviendra sur sa décision concernant El Qods occupée», a ajouté le communiqué.

Le Conseil national palestinien, qui a réélu le nouveau comité exécutif de l'OLP, dirigé par le président Mahmoud Abbas, a désigné les 15 membres sur les 18 prévus et a abordé la situation interne de la Palestine.

Le dirigeant de l'Etat palestinien a déclaré, hier, au terme des travaux de cette assemblée, que toutes les factions de l'OLP ont approuvé la nouvelle liste du comité exécutif de l'organisation, citant, notamment le Front populaire de libération de la Palestine, le Front de libération arabe, le Front démocratique, le Mouvement d'initiative nationale ainsi que des personnalités nationales qui ont assisté à cette rencontre.

Il a ajouté qu'il reste encore trois sièges à élire devant être occupés par les cadres du

mouvement de résistance palestinienne le Hamas, qui n'avait pas pris part à cette assemblée. Les dirigeants du Hamas, à leur tête Ismaïl Haniyah, avaient appelé le président Abbas à reporter l'assemblée jusqu'à ce qu'un accord de réconciliation soit conclu entre les différentes factions palestiniennes.

«Nous ne voulons pas rester en dehors de l'unité nationale, parce que nous n'aimons pas l'exclusion et qu'il existe des organisations (palestiniennes) qui méritent d'être dans le comité exécutif de l'OLP», a tenu à souligner hier Mahmoud Abbas, tout en annonçant à l'occasion la nomination de l'enfant Ahd Tamimi, une icône de la résistance palestinienne, comme membre d'honneur au conseil national. **Reda A.**

Russie

## De nouveaux S-400 et Pantsir-S bientôt déployés en Crimée

De nouveaux systèmes de défense antiaérienne S-400 et Pantsir-S seront bientôt déployés dans la péninsule de Crimée, selon le commandement du District militaire du Sud de la Russie, a rapporté hier l'agence Sputnik.

«Les forces de défense antiaérienne déployées en Crimée recevront des systèmes antiaériens S-400 et Pantsir-S», a indiqué le commandant du District militaire du Sud de la Russie, le général-colonel Alexandre Dvornikov.

Selon l'officier, «les troupes stationnées à l'heure actuelle en Crimée possèdent des avions de chasse Soukhoï Su-30SM, des hélicoptères Kamov Ka-52 Alligator et Mil Mi-28N Chasseur de nuit».

Plus d'une vingtaine d'unités du District militaire du Sud ont reçu des armes nouvelles et modernisées en 2017, a-t-il fait savoir, ajoutant que «la part des armements de pointe dans le District est supérieure à 63%, alors que vers la fin de 2018 cet indicateur devrait atteindre 70%».

Le S-400 Triumph est un système de missiles sol-air de grande et moyenne portée destiné à abattre tout type de cible aérienne, entre autres, avions, drones et missiles de croisière hypersoniques.

Le déploiement de ce système permettra, selon le Kremlin, de garantir sa sécurité et d'assurer sa défense antiaérienne, notamment à la frontière russo-ukrainienne.

Bilal L.

Accord sur le nucléaire

## «L'Iran ne restera pas si les Etats-Unis en sortent»

L'Iran ne restera pas dans l'accord nucléaire de 2015 si les Etats-Unis en sortent, a déclaré jeudi un haut responsable iranien, devant la persistance de la menace du président américain, Donald Trump, de s'en retirer le 12 mai si l'accord en question ne sera pas «révisé».

«Si les Etats-Unis se retirent de l'accord nucléaire, nous n'y resterons pas nous non plus», a dit Ali Akbar Velayati, conseiller du Guide suprême pour les affaires internationales, cité par le site de la télévision d'Iran.

Le président Trump a donné aux Européens jusqu'au 12 mai pour trouver un nouveau texte qui remédierait aux prétendues «lacunes» de l'accord de 2015, faute de quoi les Etats-Unis s'en retireraient.

L'accord sur le nucléaire iranien a été conclu en juillet 2015 à Vienne entre Téhéran et le Groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne), avant l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump.

Le président américain n'a pas cessé depuis son accession au pouvoir de critiquer cet accord le considérant comme un «désastre» pour les Etats Unis. Jeudi, un des responsables de la Maison-Blanche, cité par des médias locaux, a déclaré qu'il n'était pas exclu que le président américain prenne une décision prochainement qui s'apparenterait à une sorte de retrait «incomplet» de l'accord, sans préciser quelle forme pourrait prendre cette mesure.

La Russie, la Chine et l'Union européenne avaient appelé, ces derniers jours, aux respect total de cet accord et à sa «stricte application».

R. E.

Armes chimiques présumées en Syrie

## Les experts de l'OIAC vont exhumer des corps à Douma

Des experts de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques présents à Douma, près de Damas, pour enquêter sur une attaque chimique présumée vont procéder à «l'exhumation des corps de certaines victimes», a indiqué jeudi le directeur général de l'Oiac dans une interview au Financial Times.

La mission d'enquête de l'Oiac, organisme basé à La Haye, a prélevé plus de 100 «échantillons environnementaux» à Douma depuis qu'elle a eu accès au site le 21 avril, a déclaré son directeur général, Ahmet Uzumcu. Les enquêteurs vont désormais examiner «des moyens d'exhumer et de prélever des échantillons biomé-

dicaux», a-t-il indiqué.

«Même si nos experts ont pu assister à des autopsies par le passé, ce sera la première fois que nous exhumerons des corps», a souligné M. Uzumcu, indiquant qu'un rapport sur l'enquête ne serait pas rendu public avant un mois.

La mission d'enquête «continue d'explorer toutes les voies possibles pour collecter des preuves», a indiqué une porte-parole de l'Oiac.

Il reste toutefois «prématuré de spéculer sur le moment où le rapport» des experts sur une éventuelle utilisation d'armes chimiques à Douma «sera prêt à être partagé avec les Etats membres de

l'Oiac», a-t-elle ajouté.

Les pays occidentaux avaient accusé Damas d'avoir lancé cette prétendue attaque chimique sur la ville de Douma dans la Ghouta orientale le 7 avril dernier.

Sans attendre l'enquête que devait mener sur les lieux les experts de l'Oiac, les Etats-Unis et leurs alliés français et britannique avaient lancé des frappes sur la Syrie dans la nuit du 13 au 14 avril, suscitant une vive condamnation internationale dénonçant une agression contre un Etat souverain en violation de la Charte des Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Bilal L.





Tunisie

# Premières élections municipales libres demain

Cinq millions de Tunisiens s'apprêtent à élire dimanche les conseils municipaux du pays, lors du premier scrutin local libre, attendu de longue date pour enrainer la démocratie dans le seul pays rescapé du Printemps arabe.



"Il n'y avait jamais eu d'élections municipales libres et concurrentielles" jusque là, rappelle Michaël Ayari, chercheur à l'International Crisis Group (ICG), les précédentes municipales s'étant déroulées sous le régime d'un parti unique.

Les observateurs s'attendent cependant à une forte abstention alors que, huit ans après la révolution qui avait suscité de nombreux espoirs, beaucoup de Tunisiens se disent démobilisés face à l'inflation, au chômage persistant, et aux arrangements entre partis qui ont entravé le débat démocratique à l'échelon national.

La Tunisie a d'ailleurs été touchée au début de l'année par un mouvement de contestation exacerbé par l'entrée en vigueur d'un budget d'austérité.

Selon les observateurs, les deux poids lourds de la vie politique, Ennahda, une formation islamiste, et Nidaa Tounès, le

parti fondé par le président Béji Caïd Essebsi, les seuls à avoir présenté des listes dans l'ensemble des villes, pourraient l'emporter dans une bonne partie des municipalités.

## Plus de prérogatives

Cette élection à un tour, repoussée par quatre fois, concerne 350 municipalités et met aux prises 57.000 candidats. Elle débutera à 8H00 (7H00 GMT).

Quelque 30.000 membres des forces de l'ordre ont été mobilisés, alors que le pays demeure sous Etat d'urgence depuis des attentats jihadistes meurtriers en 2015.

Le scrutin marque le premier pas tangible de la décentralisation inscrite dans la Constitution, qui était l'une des revendications de la révolution lancée dans des régions marginalisées par un pouvoir hypercentralisé.

Du temps du parti unique, les municipalités ne géraient qu'une

partie du territoire et n'avaient que peu de pouvoir de décision, soumises au bon vouloir d'une administration centrale souvent clientéliste.

Depuis la chute du dictateur Zine el Abidine Ben Ali en 2011, les villes sont gérées par des délégations spéciales nommées par le gouvernement qui ont souvent échoué à satisfaire les demandes des Tunisiens.

Mais le pays est désormais doté d'un Code des collectivités locales, voté en extremis fin avril, qui en fait pour la première fois des entités indépendantes, administrées librement.

"Sous Ben Ali, même jusqu'à aujourd'hui, pour qu'une collectivité puisse repeindre une école (...) elle devait passer par l'autorité de tutelle -- ministère de l'Education ou de la Santé. Tout cela va disparaître", explique Lamine Ben Ghazi, politologue pour Al Bawsala, observatoire de la vie politique tunisienne.

"Les décisions municipales ne seront contrôlées qu'a posteriori, en fonction "de leur légalité et pas de leur légitimité", ajoute-t-il.

## Risque d'abstention

Mais les électeurs peinent d'autant plus à mesurer l'importance de ce scrutin, que le flou juridique entourant les nouvelles prérogatives des municipalités n'a été levé que pendant la campagne, entravant tout effort de sensibilisation.

Autre signe du faible intérêt pour l'élection, lors du vote anticipé des policiers et militaires fin avril, leur participation n'a été que de 12%. Pour Youssef Charif, analyste politique, le risque d'une forte abstention est un "problème énorme car les conseils municipaux, qui ont déjà des prérogatives limitées, auraient moins de légitimité et donc plus de mal à changer les choses".

Les municipales pourraient en outre voir revenir des tenants du régime Ben Ali, estime Michael Ayari, car "de nombreuses listes ont recruté parmi les grandes familles, or les notabilités locales n'ont pas beaucoup changé depuis la révolution". Des observateurs n'excluent cependant pas une surprise dans ce scrutin avec la participation de nombreuses listes indépendantes, ce qui pourrait bousculer les complexes équilibres de pouvoir au niveau national. Mais au delà des résultats, ces élections "vont donner un souffle nouveau", espère M. Ben Ghazi. "Elles vont créer une nouvelle vague de femmes et d'hommes politiques engagés".

Les municipales seront suivies de législatives et présidentielles en 2019.

AFP

Burundi

# La flore et la faune des forêts face aux "menaces anthropiques"

La flore et la faune des forêts burundaises font face actuellement au défi des "menaces anthropiques", a déclaré jeudi Samuel Ndayiragije, directeur général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), sous la tutelle directe du ministère burundais de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage.

"Les forêts burundaises font face maintenant à des menaces, en grande partie d'ordre anthropique, c'est-à-dire liées aux actions des hommes et aux femmes. Par exemple pour les forêts artificielles, nous sommes obligés de nous battre, jour et nuit, à ce qu'au moins les limites de ces parcs soient respectées. En effet, les gens ont tendance à s'accaparer surtout des parties périphériques de certains boisements et s'adonner à des coupes illicites des arbres pour en extraire du charbon de bois", a expliqué M. Ndayiragije dans une interview accordée à l'agence Chine-Nouvelle.

Actuellement, a-t-il ajouté, l'OBPE est à pied d'œuvre dans la réalisation d'un inventaire des boisements artificiels que le Burundi abrite. "Quand bien même les données chiffrées ad hoc ne sont pas encore disponibles, je peux vous affirmer en revanche que ce sec-

teur des forêts artificiels a trop souffert des diverses crises burundaises particulièrement à cause du phénomène de feux de brousses à caractère criminel, qui ont ravagé une bonne partie de cet écosystème forestier au Burundi", a-t-il expliqué.

Le Burundi abrite 14 aires protégées dont trois parcs nationaux des forêts, sept réserves naturelles, deux monuments naturels et deux paysages aquatiques protégés. "Les aires protégées burundaises couvrent une superficie de 166.668 hectares (soit 5,9% du territoire national) alors que la végétation naturelle des aires protégées comprend 50% de celle disponible dans tout le pays", a-t-il révélé.

M. Ndayiragije a souligné que les menaces anthropiques sont "davantage prononcées" à l'égard de forêts naturelles.

Sur ce, il a cité le braconnage ainsi que les diverses coupes illicites des arbres à des fins de construction et de sciage.

Les menaces anthropiques, a-t-il poursuivi, se manifestent également par des "faits et gestes" de certains individus qui creusent sur des sites protégés à la recherche des moellons et des carrières.

"Là où le bât blesse, c'est qu'au cœur de ces actions nuisibles des hommes, les bra-

conniers font davantage mal en décimant les éléments de la faune ou les animaux peuplant dans ces forêts naturelles burundaises", a-t-il déploré.

La recherche des terres cultivables s'invite également dans ce menu de menaces anthropiques sur les forêts burundaises, a affirmé par ailleurs M. Ndayiragije, avant de souligner que la superficie cultivable par ménage burundais est évaluée à un demi-hectare.

Pour faire face au poids démographique élevé chez les jeunes, puisque 56% de la population burundaise a moins de 20ans, le 2ème vice-président du Burundi, Joseph Butore, a annoncé en avril 2016 que le gouvernement burundais projetait de "ramener le taux de croissance démographique de 2,5 à 2% par an à l'horizon 2025".

Aux yeux de M. Ndayiragije, la résolution de la problématique de la "démographie galopante" au Burundi pourrait beaucoup influencer sur une meilleure protection des forêts burundaises.

"En effet, la plupart des Burundais sont presque en opération survie à des fins de subsistance. Ils menacent les forêts pour pouvoir avoir de quoi manger", a-t-il indiqué.

Bilal L.

Tchad

## Le gouvernement d'Albert Pahimi Padacké démissionne

Le Premier ministre Albert Pahimi Padacké et son gouvernement ont remis jeudi soir leur démission conformément à la nouvelle Constitution tchadienne qui supprime le poste de Premier ministre et devrait être promulguée vendredi, selon un communiqué de la présidence lu à la télévision nationale.

La nouvelle Constitution annonçant la 4e République tchadienne, adoptée lundi par le Parlement, devrait être promulguée vendredi par le chef de l'Etat Idriss Déby Itno au cours d'une cérémonie officielle.

Le texte renforce les pouvoirs du président tchadien avec la mise en place d'un régime présidentiel intégral, sans Premier ministre ni vice-président.

Un recours en annulation contre le projet de loi constitutionnelle déposé mercredi par 26 députés de l'opposition tchadienne au Conseil constitutionnel a été rejeté ce jeudi à l'issue de la plénière de cette institution. L'opposition, des organisations de la société civile et l'Eglise catholique avaient demandé que la nouvelle Constitution soit adoptée par référendum et non par voie parlementaire. La plupart des députés de l'opposition ont boycotté le vote de la nouvelle Constitution lundi à l'Assemblée. Le texte est issu des résolutions d'un forum rassemblant les forces politiques, religieuses et sociales du pays, tenu en mars mais boycotté par l'opposition et une partie de la société civile.

Au Tchad, dirigé depuis 1990 par le président Déby, des élections législatives, repoussées depuis 2015, devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

R. N.

## Burkina Faso Prochain recrutement dans la fonction publique

Au total 14.414 agents publics seront recrutés au titre de la session de 2018 au Burkina Faso, a annoncé jeudi le ministre en charge du travail.

Selon la répartition, il s'agit de 4.138 agents sur concours professionnels, 6 668 par voie directe et 3.608 agents sur mesures nouvelles spéciales.

La fonction publique burkinabè est passée de 94.671 agents en 2009, à 173.017 agents en 2016, faisant passer le taux d'accroissement à 82,75%, selon le ministère en charge du travail.

Selon les spécialistes le pays a, depuis quelques années, franchi la ligne rouge en ce qui concerne la part du budget alloué aux dépenses du personnel sur le budget national. Dans ce pays d'Afrique de l'ouest, le ratio masse salariale/recettes fiscales, qui était de 47,26% dans les prévisions définitives du budget 2017, s'est finalement établi à 52,07%, contre 49,49% en 2016, alors que la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est de 35% au plus, selon les spécialistes.

Et la situation pourrait empirer car la fronde sociale grandissante, avec son corollaire de revendications essentielle- ment à caractère pécuniaire, qui ne présage pas d'un avenir serein, selon le gouvernement.

R. A.



# Au Venezuela, l'indifférence, principal ennemi de l'adversaire de Maduro

«Il n'y a pas grand monde», constate déçu Nicolas tandis qu'Henri Falcon parcourt les rues de Barquisimeto, au Venezuela. A quelques semaines de la présidentielle du 20 mai, le principal adversaire de Nicolas Maduro affronte aussi une indifférence généralisée, son «principal ennemi».

**E**n observant la progression du candidat, Nicolas Segura, vendeur ambulancier de chips de banane plantain (tostones) de 44 ans, raconte avoir perdu huit kilos ces dernières années, alors que son pays, qui fut l'un des plus riches d'Amérique latine, est frappé par une grave crise économique, où la pénurie d'aliments le dispute au manque de médicaments. Classé en défaut partiel par les agences de notation, le Venezuela est confronté à une hyperinflation, attendue en 2018 à près de 14.000% par le FMI, qui table sur une chute du PIB de 15%. La situation a déjà poussé des centaines de milliers d'habitants à fuir le pays.

Nicolas juge «très bonne» la gestion d'Henri Falcon, ancien maire de cette ville, la quatrième du pays, capitale de l'Etat de Lara (nord-ouest), dont il fut aussi le gouverneur, le tout de 2000 à 2017. Mais en voyant la faible mobilisation, il doute de ses chances.

«Comptez sur moi! Je ne vous décevrez



pas! Vive Lara!», lance pourtant avec conviction Falcon, militaire à la retraite de 56 ans et dissident du chavisme, le courant politique au pouvoir. Devant lui, quelque 500 personnes qui agitent de drapeaux d'Avancée progressiste, son parti, ont fait le déplacement mercredi dans cette ville de près d'un million d'habitants.

«Henri, Henri!», scandent ses partisans. C'est le même homme qui, il y a dix ans, avait remporté triomphalement l'élection au poste de gouverneur, avec 73,5% des voix.

- «Si on vote, on gagne» -

Face à cette réalité, M. Falcon estime que son «pire ennemi» dans cette élection n'est pas le président Maduro, mais l'abstention.

Mercredi, la Plateforme de l'unité démocratique (MUD), principale coalition d'opposition qui a décidé de boycotter le scrutin du 20 mai, a appelé les Vénézuéliens à «ne pas

participer et à laisser les rues du pays désertes» en signe de «rejet du régime de Maduro et de la fraude électorale».

«Beaucoup d'hommes politiques n'ont rien à offrir au pays et appellent à l'abstention ou ne font rien. Pendant qu'eux se cachent, nombre de Vénézuéliens meurent de faim», tacle le candidat, teint mat et cheveux grisonnants, juché sur un camion équipé d'imposantes enceintes. «Si on vote, on gagne», assurent ses tracts.

Il n'est pas le seul à devoir composer avec le découragement des Vénézuéliens. Divisée et fragilisée, la MUD n'a pas eu beaucoup plus de succès lorsqu'elle a tenté de rallumer la flamme des protestations massives de la mi-2017 contre le président socialiste. Mais l'ancien officier refuse de se rendre. Même après avoir perdu largement fin 2017 le contrôle de cet Etat face à l'ancienne ministre de la Défense Carmen

Melendez. «Lara sera la berceau du président», pronostique celui qui promet, en cas de victoire, d'adopter le dollar comme monnaie, et de revenir sur les expropriations dans cette région agricole. «On ne sait pas à quoi joue Falcon. Chavisme? Opposition? C'est un mystère», confie à l'AFP Rafael, un commerçant de 51 ans. Maria Sarmiento, qui votera pour Maduro, fait un geste de dédain. «On dit qu'il s'est vendu», commente-t-elle à propos du virage de cet ancien allié du défunt président d'Hugo Chavez (1999-2013). Outre l'indifférence, M. Falcon fait face au système clientéliste du camp au pouvoir, qui a multiplié ces dernières semaines les livraisons de nourriture à prix subventionnés dans les quartiers populaires, et accéléré l'inscription de nouveaux sympathisants à son parti. «Ca va être difficile», juge Nicolas, le vendeur de chips de banane à la maigreur extrême.

AFP

## Turquie : le principal parti d'opposition désigne un député pour affronter Erdogan

■ Le Parti républicain du peuple (CHP), principale formation d'opposition en Turquie, a désigné vendredi le député Muharrem Ince pour affronter le chef de l'Etat Recep Tayyip Erdogan lors de l'élection présidentielle anticipée qui se tiendra le 24 juin.

«Avec la permission de Dieu et la volonté de la nation, je serai élu président le 24 juin», a lancé lors d'une cérémonie à Ankara M. Ince, un poids lourd du CHP et un orateur énergique qui s'est imposé ces dernières années comme l'un des plus véhéments critiques de M. Erdogan. Le chef du CHP, Kemal Kılıçdaroglu, avait annoncé le mois dernier qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle convoquée par M. Erdogan. «Nous allons écrire l'histoire!», a-t-il lancé avant d'inviter M. Ince sur la scène.

Lors de son premier discours en tant que candidat officiel du CHP, M. Ince s'est engagé à être le «président de tous» et à être «impartial» s'il était élu. Joignant le geste à la parole, il a ôté son badge du CHP qui était accroché au revers de sa veste, le remplaçant par un drapeau turc. Après plusieurs jours de flou concernant le candidat du CHP, le nom de M. Ince était sur toutes les lèvres depuis quelques jours.

Peu après l'annonce officielle de sa candidature, M. Ince, qui fête vendredi son 54ème anniversaire, avait posté sur Twitter une photo le montrant avec son épouse et leurs deux enfants. «Nous sommes prêts», disait-il. Avec ce choix, le CHP entend combattre M. Erdogan sur un terrain qu'il affectionne et qui contribue largement à sa popularité en Turquie : celui de la joute oratoire. M. Ince, un enseignant de physique et chimie de formation, est en effet réputé dans son pays pour son style enflammé et sa combativité. Il s'est imposé, à coups de discours passionnés et de piques bien senties, comme l'un des plus féroces critiques de M. Erdogan.

Dans l'une de ses allocutions les plus célèbres, il affirmait que s'il était un jour élu chef de l'Etat, il mettrait en vente le palais présidentiel aux proportions pharaoniques que M. Erdogan s'est fait construire à Ankara. Ce député de Yalova (nord-ouest) est aussi l'un des principaux rivaux en interne du chef du CHP, qu'il a vivement critiqué après des revers électoraux. M. Ince s'est présenté à deux reprises, en 2014 et 2018, face à M. Kılıçdaroglu pour prendre la tête du parti. La Turquie se dirige vers un double-scrutin présidentiel et législatif anticipé le 24 juin. Ces élections étaient initialement prévues en novembre 2019.

AFP

## Grande-Bretagne : les conservateurs font mieux que prévu aux élections locales

■ Le Parti conservateur de la Première ministre britannique Theresa May se dirigeait vendredi vers des résultats meilleurs que prévu aux élections locales en Angleterre, selon les premiers chiffres disponibles qui montraient également une faible progression de l'opposition travailliste.

«Nous n'avons vu que quelques conseils (locaux) changer de mains à ce stade des résultats, mais à l'heure actuelle, cela semble être une meilleure soirée pour les conservateurs que beaucoup ne l'auraient prévu, tandis que les résultats des travaillistes n'ont pas tout à fait répondu aux attentes», soulignait Jonathan Carr-West, un analyste du centre de réflexion Local democracy.

Ces élections, destinées à renouveler les instances locales, sont traditionnellement compliquées pour le parti au pouvoir, et Theresa May risquait gros après le scrutin législatif de juin 2017, qui lui avait coûté sa majorité absolue, et au vu des divisions qui continuent de miner le Parti conservateur sur le Brexit.

Selon les résultats disponibles vers 07h00 GMT, portant sur près de deux tiers de la carte électorale, les tories remportaient 811 sièges de conseils locaux, contre 1.302 pour les travaillistes de Jeremy Corbyn.

Mais les conservateurs sont surtout par-

venus à conserver leurs bastions historiques à Londres, qui avait voté contre le Brexit en 2016, élu un maire travailliste, Sadiq Khan, en 2016 et semblait prête pour s'offrir encore davantage au Labour.

Les tories gardent ainsi la main sur les boroughs (arrondissements) de Westminster et Wandsworth, mais aussi Kensington and Chelsea, où ils auraient pu payer pour l'incendie de la tour Grenfell qui avait fait 71 morts en juin 2017, dont ils sont tenus pour responsables par les survivants.

### Effondrement de l'Ukip

Mieux: les conservateurs ont conservé Barnet, dans le nord de la capitale, dont le Labour espérait prendre le contrôle. Les électeurs de l'arrondissement, où vit une importante communauté juive, pourraient avoir sanctionné les travaillistes à la suite d'accusations selon lesquelles Jeremy Corbyn aurait laissé l'antisémitisme se diffuser au sein de son parti.

«Nous avons fait mieux que prévu», a réagi le président du Parti conservateur, Brandon Lewis, sur Sky News. «Le Labour qui pensait tout raffer à Londres n'y a pour l'instant pas gagné un seul arrondissement» supplémentaire, a-t-il ajouté.

Les conservateurs perdent en revanche le contrôle de Trafford, près de Manchester

(nord-ouest de l'Angleterre), et de Plymouth dans le sud-ouest.

Les premiers résultats montraient par ailleurs un effondrement de l'Ukip (-44 sièges), le parti europhobe et anti-immigration, en perte de vitesse depuis la décision des Britanniques de quitter l'UE lors du référendum de 2016, qui l'a privé de raison d'être.

Les Libéraux-démocrates ont eux réussi à gagner le borough de Richmond, dans le sud-ouest de Londres, au détriment des Conservateurs.

Plus de 4.300 sièges étaient en jeu dans quelque 150 conseils locaux d'Angleterre, notamment dans les principales villes, Londres, Manchester, Leeds et Newcastle. Chargés notamment des questions d'éducation et de la gestion des déchets, certains conseils sont renouvelés entièrement, d'autres par tiers ou moitié seulement.

Ces élections se sont tenues jeudi quelques jours seulement après la démission dimanche de la ministre de l'Intérieur Amber Rudd, emportée par le scandale entourant le traitement des immigrants d'origine caribéenne arrivés au Royaume-Uni après la Seconde Guerre mondiale. Le Brexit, prévu fin mars 2019, s'est aussi inscrit en toile de fond de ces élections locales.

AFP





# Washington met en garde Pékin contre la «militarisation» de la mer de Chine méridionale

**La Maison-Blanche a prévenu jeudi la Chine qu'elle s'exposait à des «conséquences» concernant sa «militarisation» de la mer de Chine méridionale, où Pékin aurait récemment installé des missiles selon un média américain.**

«**N**ous sommes bien au fait de la militarisation de la mer de Chine méridionale par la Chine», a déclaré la porte-parole de l'exécutif américain, Sarah

Sanders. «Nous avons évoqué nos préoccupations à ce sujet directement avec les Chinois et il y aura des conséquences à court terme et à long terme», a-t-elle poursuivi, sans préciser de quelles conséquences il s'agissait.

La Chine a refusé de confirmer des informations publiées mercredi par la chaîne de télévision CNBC selon lesquelles elle aurait installé au cours des 30 derniers jours des missiles sur trois îles de mer de Chine méridionale, lui permettant ainsi d'appuyer fermement ses revendications de souveraineté.

La Chine revendique pour des raisons historiques de très nombreuses îles et récifs de la mer de Chine méridionale. Des nations voisines (Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei) ont des revendications rivales, qui se chevauchent parfois.

Pékin appuie ses prétentions de souveraineté en renforçant par remblaiement des

îlots et récifs qu'il contrôle. Il y construit des installations civiles mais aussi des pistes d'atterrissage capables d'accueillir des avions militaires.

Washington et d'autres pays occidentaux ont insisté sur le fait que les différends dans cette vaste région maritime devaient être réglés légalement et que la liberté de navigation devait être respectée.

Les Etats-Unis ne prennent officiellement pas position. Mais ils estiment que Pékin «militarise» la mer de Chine méridionale. L'US Navy envoie elle-même fréquemment des navires de guerre et des porte-avions dans la zone.

«La Chine doit réaliser qu'elle a bénéficié de la liberté de navigation et que l'US Navy a été le garant de cela», a déclaré à ce sujet jeudi une porte-parole du Pentagone, Dana White, avant d'ajouter: «Nous allons poursuivre nos opérations».

AFP

## Trump porte atteinte aux valeurs américaines, accuse McCain

■ Le sénateur américain John McCain éreinte Donald Trump dans un nouveau livre où il accuse le président de trahir les valeurs des Etats-Unis en flattant les «tyrans» du monde entier, en discréditant les médias et en piétinant les droits humains et ceux des réfugiés en particulier. «La flatterie garantit son amitié, la critique son inimitié», écrit John McCain, qui demeure une voix qui compte dans le camp républicain sur les questions internationales.

Celui qui fut le candidat républicain face à Barack Obama lors de l'élection présidentielle de 2008, dit également dans *The Restless Wave* (La vague agitée), titre du livre coécrit avec conseiller Mark Salter: «Il est difficile de savoir ce qu'on peut anticiper du président Trump, ce qui est relève de la posture et ce qui est légitime», poursuit John McCain dont le livre sera publié le 22 mai par l'éditeur Simon & Schuster. John McCain, qui lutte contre un cancer du cerveau, s'est fait le champion de la courtoisie et du compromis au Congrès à un moment où les échanges entre démocrates et républicains sont de plus en plus acrimonieux et les positions de plus en plus tranchées.

L'an dernier, le sénateur a voté contre un projet de démantèlement du dispositif de santé «Obamacare» porté par sa formation politique, portant alors un coup fatal au texte. Agé de 81 ans, John McCain n'a pas échappé aux critiques de Donald Trump lors de la campagne présidentielle de 2016, l'actuel occupant de la Maison-Blanche disant alors que les cinq années et demie passées par John McCain dans les geôles nord-vietnamiennes n'en faisaient pas pour autant un héros.

Reuters

## Etats-Unis : «Très bonnes discussions» commerciales avec la Chine

■ Les discussions en cours avec la Chine sont «très bonnes», a assuré vendredi le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, à l'orée d'une nouvelle journée de négociations à Pékin destinées à éviter une guerre commerciale entre les deux premières économies mondiales. «Nous avons de très bonnes discussions», s'est borné à déclarer M. Mnuchin en direction des journalistes, alors qu'il quittait son hôtel pour entamer une deuxième et en principe dernière journée de négociations avec le vice-Premier ministre chinois Liu He. Pékin comme Washington sont restés jusqu'à présent très discrets sur le déroulement des discussions. Les médias chinois gardent le silence sur la visite de la délégation américaine, l'événement du jour étant l'hommage rendu par le président Xi Jinping à Karl Marx, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'auteur du «Capital».

Déplorant depuis des mois le colossal déficit des Etats-Unis avec la Chine et les pratiques commerciales de Pékin, le président américain Donald Trump a missionné M. Mnuchin pour mener les tractations avec le régime chinois. La délégation réunit l'élite de la politique commerciale américaine, dont le secrétaire au Commerce Wilbur Ross, le représentant au Commerce (USTR) Robert Lighthizer, le conseiller économique en chef de la Maison-Blanche Larry Kudlow. La visite intervient alors que la Chine est sous la menace, qui pourrait se concrétiser dès le 22 mai, de droits de douane sur quelque 50 milliards de dollars de produits exportés vers les Etats-Unis. La Chine se dit prête à répliquer avec des taxes sur 50 milliards de dollars de produits importés des Etats-Unis (soja, automobiles, boeuf...) Les Etats-Unis, qui réclament une réduction de 100 milliards de dollars du déficit des échanges avec la Chine (375 milliards de dollars en 2017), entendent obtenir une plus grande ouverture du marché chinois. Ils exigent également une protection renforcée des droits de propriété intellectuelle, fustigeant les joint-ventures considérées comme «forcées» et transferts technologiques imposés par Pékin aux entreprises étrangères.

Face au risque de guerre commerciale, plus de 1.100 économistes américains, dont une quinzaine de prix Nobel, ont signé une lettre du lobby américain NTU dénonçant la politique protectionniste de Donald Trump et exhortant la Maison-Blanche à ne pas répéter les erreurs des années 1930, lorsque les mesures protectionnistes votées par le Congrès n'avaient fait qu'aggraver la crise économique mondiale.

R. K.

## Trump réfléchit à une réduction des troupes US en Corée du Sud

■ Donald Trump a ordonné au Pentagone de préparer les différentes manières de réduire le nombre de troupes américaines stationnant en Corée du Sud, rapporte le New York Times, citant plusieurs personnes au fait des délibérations.

Une diminution du nombre de soldats basés en Corée du Sud n'est pas vouée à entrer dans la balance lors du sommet, prévu fin mai ou début juin, entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un et le président américain consacré au programme d'armes nucléaires de Pyongyang, ajoute le quotidien.

Un éventuel traité de paix entre les deux Corées justifierait moins la présence des quelque 23.500 soldats américains actuellement stationnés en Corée du Sud, poursuit le New York Times, qui souligne, citant toujours les responsables, qu'un retrait total des Etats-Unis du pays était improbable.

Les troupes américaines sont présentes dans le pays depuis la Guerre de Corée, qui

s'est achevé en 1953 par un cessez-le-feu, ce qui signifie que techniquement la Corée du Nord et la Corée du Sud sont toujours en guerre.

Selon le bureau de la présidence de la Corée du Sud, un responsable du Conseil de sécurité nationale aux Etats-Unis a dit à un responsable sud-coréen de passage à Washington que l'article du New York Times était faux. La Maison-Blanche et le Pentagone n'ont pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaire.

Donald Trump a dit par le passé que les Etats-Unis devaient envisager une réduction de leurs troupes en Corée du Sud à moins que Séoul ne soit prêt à supporter une plus grande part du coût de cette présence.

Mike Pompeo, actuel directeur de la CIA que le président américain a nommé au poste de secrétaire d'Etat, a rencontré Kim Jong-un vers la mi-avril.

Il avait alors dit que le dirigeant nord-coréen n'avait pas fait de la question du retrait des troupes américaines une condition préalable à un sommet historique avec Donald Trump.

Il y a deux jours, la Corée du Sud a déclaré que la question des troupes américaines présentes sur son sol était indépendante de tout futur traité de paix avec la Corée du Nord, ajoutant que l'armée des Etats-Unis devait rester même si un tel accord était signé.

Lors d'un premier sommet intercoréen en plus de 10 ans organisé il y a une semaine, Moon Jae-in et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un ont promis la «denucléarisation complète» de la péninsule coréenne et l'établissement d'une paix «permanente» et «solide» entre leurs pays. Dans leur déclaration, il n'a pas été fait mention d'un retrait de troupes américaines de la Corée du Sud.

Reuters



Hawaï

# Des milliers d'habitants fuient une éruption volcanique

**L'éruption spectaculaire du volcan Kilauea, l'un des plus actifs au monde a provoqué des coulées de lave rougeoyante jusque dans les zones d'habitation jeudi, poussant des milliers d'habitants de Hawaï à fuir.**



Le gouverneur David Ige a déclaré l'état d'urgence afin de pouvoir mobiliser tous les services et les fonds d'urgence de l'Etat liés aux catastrophes naturelles.

Des «vapeurs et de la lave se sont échappées par une fissure dans la zone de Mohala Street», a écrit la Défense civile locale sur son compte Facebook, un responsable local précisant qu'environ 10.000 personnes habitent la zone concernée par les évacuations.

770 bâtiments et 1.700 personnes sont sous le coup d'évacuations obligatoires, a indiqué à l'AFP Cindy McMillan, porte-parole du gouverneur David Ige.

L'agence américaine de géologie et sismologie (USGS) avertissait, dans un site dédié aux volcans (volcano.usgs.gov), «de nouvelles coulées de lave pourraient survenir sans qu'il soit possible de prédire» où elles se produiraient.

Deux centres d'accueil ont pour l'instant été ouverts pour accueillir les évacués. Le gouverneur a appelé l'armée de réserve (National Guard) pour aider aux opérations de secours, a-t-il indiqué sur Twitter. «Préparez vous maintenant pour que votre famille soit en sécurité», a enjoint le gouverneur aux résidents

menacés d'évacuation.

Des responsables de l'Institut américain de géologie chargés de l'Observatoire volcanologie d'Hawaï, surveillaient et évaluaient avec des moyens terrestres et aériens l'importance de l'éruption qui s'est déclarée à 16H45 locales (14H45 GMT).

A 10H30, un tremblement de terre d'une magnitude 5, suivi de nombreuses répliques, au sud de la bouche éruptive de Puu Oo, a déclenché des chutes de pierres et une potentielle rupture dans le cratère du volcan, selon USGS.

Il est le plus important d'une centaine de séismes parfois mineurs, autour d'une magnitude 2,0, depuis lundi, usant les nerfs des résidents.

«Ca met à bout», «c'est comme si toute la maison tremblait. Comme si quelqu'un qui fait 160 kilos venait dans mon salon et n'arrêterait pas de sauter», a décrit à la chaîne locale KHON Carol Shepard, une résidente.

Les autorités d'Hawaï ont diffusé une photo montrant un immense jet de cendres rosâtres jaillir du volcan et se dissiper en se déplaçant vers le sud-ouest du Puu Oo.

Elles ont prévenu que l'éruption pou-

vait contenir des «concentrations potentiellement létales de dioxyde de soufre».

De nouvelles fissures dans le sol ont été signalées tard dans l'après-midi. «Les zones en bas de la pente du (volcan) en éruption risquent d'être inondées de lave», particulièrement la zone générale de la sous-division du domaine de Leilani.

Les médias locaux montraient des rues bloquées par la police et une coulée de lave rougeoyante en train de progresser, ou encore une coulée de lave brûlant dans la forêt dense entourant le volcan, comme une barrière de magma.

«Ca a grondé comme si on avait mis des pierres dans un séchoir à linge et qu'on l'avait fait tourner en vitesse maximale. On pouvait sentir le soufre et les arbres brûlant», a décrit Jeremiah Osuna, un résident cité par la chaîne KHON2.

«J'ai été un peu secoué et j'ai réalisé à quel point (...) c'est dangereux de vivre» près du volcan, a-t-il ajouté.

L'île de Hawaï, souvent appelée Grande Ile, est la plus grande des huit principales îles qui forment cet Etat américain du Pacifique, un archipel de 137 îles au total.

AFP

## Après une faille Twitter demande à ses utilisateurs de changer leur mot de passe

■ Le réseau social Twitter a demandé jeudi à ses 330 millions d'utilisateurs de changer leur mot de passe par précaution après avoir découvert une faille dans son propre service, a indiqué le groupe dans un tweet.

«Nous avons récemment découvert un bug qui stockait des mots de passe non masqués dans un registre interne. Nous avons corrigé ce bug et n'avons pas d'indication sur le fait qu'il y ait eu une intrusion ou une utilisation frauduleuse par qui que ce soit», a écrit Twitter, en recommandant à ses utilisateurs de modifier leur mot de passe «par mesure de précaution».

Twitter explique l'erreur dans un blog très bref intitulé «Garder votre compte sécurisé», qui ne dit pas depuis combien de temps cette bétise existe ni combien de mots de passe ont été affectés.

Le groupe explique qu'il «masque les mots de passe à travers un processus de hachage en utilisant une fonction baptisée bcrypt, qui remplace le réel mot de passe par une série aléatoire de chiffres et de lettres qui sont stockés dans le système de Twitter».

«Cela permet à nos systèmes de valider votre compte sans révéler votre mot de passe, ce qui est une norme de l'industrie», poursuit le blog.

«En raison d'un bug, les mots de passe ont été inscrits dans un registre interne avant d'être soumis au processus de hachage. Nous avons nous-mêmes trouvé l'erreur, supprimé les mots de passe et mettons des mesures en place pour que ce bug ne se reproduise pas», ajoute Twitter.

Le groupe de Jack Dorsey dit être «profondément désolé». «Nous reconnaissons et apprécions la confiance que vous nous accordez et nous nous engageons à mériter chaque jour cette confiance», dit-il à ses utilisateurs.

L'action Twitter, introduite en bourse en 2013, perdait 1,14% à 30,32 dollars dans les échanges juste après la clôture.

AFP

## Inde Le bilan des tempêtes s'établit autour de 150 morts

■ Une série de puissantes tempêtes a fait environ 150 morts en Inde cette semaine, ont rapporté vendredi les autorités dans un nouveau bilan, alors que plusieurs régions restent en état d'alerte.

Une tempête de sable d'une rare intensité a coûté la vie à 121 personnes dans le nord du pays, principalement en Uttar Pradesh et au Rajasthan. La foudre de violents orages dans le sud, en Andhra Pradesh et au Telangana, a elle fait 21 victimes au cours d'un épisode météorologique distinct. Dans le nord, des vents de tempête de sable soufflant jusqu'à 130 km/h ont déraciné des arbres, abattu des murs de maisons et renversé des pylônes électriques dans la nuit de mercredi à jeudi. Rien que pour le seul district d'Agra, où se situe le célèbre Taj Mahal de marbre blanc, au moins 43 personnes ont péri dans ces tempêtes de sable d'une violence rarement vue. 24 villageois ont été tués pour la seule localité de Kheragarh, a rapporté la presse locale.

Les habitants de la région restent sur leurs gardes alors que les prévisions météo annoncent d'éventuelles nouvelles tempêtes jusqu'à lundi.

«Nous n'avons pas pu dormir, nous étions inquiets que la tempête frappe à nouveau. Nous avons pris des précautions et tout placé en sécurité mais rien ne peut résister à la furie de la nature», a confié à l'AFP vendredi matin Munna Lal Jha, un résident d'Agra.

Cette tempête résulte de la conjonction d'une dépression, de températures inhabituellement hautes et d'humidité apportée par les vents. Ce type d'événement violent pourrait devenir de plus en plus fréquent avec le changement climatique, a rapporté la presse indienne.

Tempêtes et orages font tous les ans des victimes en Inde mais ceux de cette semaine figurent parmi les plus meurtriers de ces dernières décennies.

Les autorités ont ainsi recensé 79 décès dans le grand Etat pauvre d'Uttar Pradesh, et 39 dans la région touristique voisine du Rajasthan. La chute de poteaux électriques dans certaines zones a entraîné des coupures de courant, un retour à la normale pourrait nécessiter plusieurs jours.

AFP

Pérou

# Le Canadien lynché était l'auteur du meurtre de la chamane en Amazonie

La justice péruvienne a confirmé jeudi que le Canadien lynché par une foule en Amazonie était bien l'auteur du meurtre d'Olivia Arevalo, une octogénaire, figure et chamane d'une communauté indigène locale. Il a été rendu public que l'auteur de la mort de la leader de l'ethnie Shipiba était le citoyen canadien, Sebastian Paul Woodroffe, a déclaré Omar Inca, responsable de la communication du Parquet dans la ville de Pucallpa, en Amazonie, cité par l'agence AFP.

Les Shipibo-Conibos, un des peuples indigènes d'Amazonie, vivent dans les régions d'Ucayali, Madre de Dios, Loreto et Huanuco. Comptant 31.000 membres, c'est l'une des plus grandes ethnies de l'Amazonie péruvienne.

Le responsable a expliqué que la conclusion annoncée s'appuyait sur

l'analyse de la poudre retrouvée sur les habits du Canadien, qui a fourni «la preuve principale» selon lui qu'il était l'auteur du crime commis le 19 avril.

Le cadavre de Sebastian Paul Woodroffe, âgé de 42 ans, avait été retrouvé quelque jours plus tard dans la région d'Ucayali (Amazonie, nord-est), non loin du lieu où cette femme avait été tuée quelques jours plus tôt.

Une vidéo largement diffusée ensuite sur les réseaux sociaux montrait l'homme, le visage en sang, assis sur une flaque de boue au milieu d'une foule en colère et suppliant qu'on l'épargne avant d'être tué. «Les raisons de son assassinat ne sont pas connues, il est mort, la seule chose qui a été établie, c'est qu'il a tué la dame», a ajouté le responsable. Le Canadien, installé depuis deux ans dans la région, où il avait acheté 20 hec-

tares de terres selon la presse péruvienne, était soupçonné d'avoir tué de plusieurs balles Olivia Arevalo, 81 ans, leader de la communauté amazonienne Shipibo-Conibo.

Deux hommes, membres de la même communauté que la chamane assassinée, sont recherchés pour le meurtre du Canadien, et pour lesquels une récompense de plus de 6.000 dollars a été offerte, avait déjà fait savoir le parquet. Olivia Arevalo exerçait les fonctions de guérisseuse de sa communauté, et à ce titre était vénérée pour ses connaissances ancestrales et les pouvoirs qui lui étaient attribués.

Selon le parquet, le mobile de son assassinat serait une dette impayée de 14.000 soles (environ 4.300 dollars) de son fils envers le Canadien.

H. T.



Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

# Le Festival national de la musique andalouse Sanaâ s'ouvre à Alger

Le 10<sup>ème</sup> Festival national de la musique andalouse Sanaâ s'est ouvert jeudi soir à Alger avec trois prestations animées par l'association Les Beaux-Arts d'Alger, Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi, devant un public nombreux.



Benteffahi (1870-1944), dont le parcours a été évoqué en début de soirée, à travers la projection d'un documentaire d'une dizaine de minutes, écrit et réalisé par le musicien-chercheur, président du Conseil national des Arts et des Lettres (Cnal), Abdelkader Bendamache. Lors de ce festival, empreint d'une organisation pointue, marquée par une scénographie à l'éclairage sobre et au décor qui a restitué les atmosphères traditionnelles des «qaâdet andalouses», le déroulé des textes des pièces entonnées a été projeté sur un écran au fond de la scène, permettant au public une meilleure appréciation des poésies. Auparavant, la commissaire du festival, Karima Bouchtout, mettant l'accent sur la nécessité de veiller à la «préservation et la transmission» du patrimoine andalou, a souligné l'importance d'entretenir «un travail de mémoire», à l'égard des maîtres qui ont nourri durant leurs brillantes carrières, l'élan de cette musique savante à travers les siècles. Valorisant les 10 années d'existence du festival, la commissaire a invité le chef de cabinet du ministère de la Culture, Ali Redjal à prononcer officiellement, au nom du ministre de la Culture, l'ouverture du 10<sup>e</sup> Festival national de la musique andalouse Sanaa. Prévu jusqu'au 6 mai, le 10<sup>e</sup> Festival national de la musique andalouse Sanaa accueille six associations d'Alger, Béjaïa, Mostaganem, Bordj Bou Arréridj et Boufarik, avec, en marge des prestations, d'autres hommages à l'endroit des maîtres, Farid Oujdi, Mustapha Bahar et Mustapha Bengueroura et une conférence sur le système modal de la musique Sanaâ.

R. C.

Accueilli à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, le festival a d'abord programmé pour sa soirée inaugurale, l'association, Les Beaux-Arts d'Alger (lauréate de la 9<sup>e</sup> édition), représentée par 21 instrumentistes dont neuf musiciennes, sous la direction d'El Hadi Boukoura.

L'association algéroise a choisi de présenter *Noubet H'cin*, déclinée en six mouvements, conduits par les voix étoffées de Yasmine Safsaf, Noura Damache, Nassima Haffaf, Houssam Zitouni et Omar Boudelal.

Les solistes ont notamment entonné les pièces, *Ya mouqabil kif el âamel* (m'seddar), *Ma saba âakli* (b'taïhi), *Darabatni bi khindja-*

*ri moqlateyha* (derdj), *Zada el hobbo wajdi* (n'çraf), *Aqbalet dawlatou errida* et *Had el gharam elladi katamtou* (kh'lass).

Yasmine Sefsaf à l'oud, soliste non-voyante, dotée d'une voix suave à la tessiture large, a réussi sa prestation, conciliant entre son amour de la musique andalouse et son statut de diplômée des hautes études en littérature.

Très applaudie par le public, Manal Gherbi, est ensuite intervenue pour interpréter avec une voix cristalline, *Noubet Dil*, dans ses déclinaisons rythmiques et mélodiques, enchaînant entre autres pièces, *Kad kountou khatir*, *Bi ayyi sabab nahdjar*, *Lakitouha fi tawafi tesâa*, *Amchi ya rassoul* et *Atani zamani*.

Au tour de Fayçal Benkrizi de rejoindre la scène et clore la soirée avec un retour à *Noubet H'cin*, rendue en sept mouvements dans un autre répertoire, avec une voix singulière au timbre velouté qui a dessiné les traits d'une prestation apaisante hautement appréciée par l'assistance.

L'artiste, qui compte à son actif trois albums, a notamment rendu les pièces, *Kom nadir el mad'habiya* (inqilab), *Wa khabbaratni el homiya* (istikbar), *Ya âachihi baâd el habib* (b'taïhi), *Min nadmihi el mordjane* et *Ya loun el âassal* (n'çraf), et de finir son tour de chant avec *Charibna wa taba chorbona* et *Wi âachiya* (kh'lass). Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi ont été accompagnés

par un orchestre de douze musiciens, dont la brillante Saliha Ould Moussa à l'oud, dirigé par Mansour Brahimi qui est intervenu auparavant en solo, étalant à la mandoline, une suite en mode sika, lors d'un court entracte, à l'issue de la prestation de l'association des Beaux-Arts d'Alger.

Le public, appréciant la richesse musicale de l'Ecole Sanaâ d'Alger - une des trois composantes du patrimoine andalou qui renferme également le gharbati de Tlemcen et le malouf de Constantine - a savouré tous les moments de la soirée dans la délectation.

Premier des quatre maîtres de la musique andalouse que le festival a prévu d'honorer, Mohamed

Mohamed Dib

## Ecrivain engagé et attaché à son identité et à ses origines

L'écrivain algérien d'expression française, Mohamed Dib (1920-2003), était un écrivain engagé et attaché à son identité et à ses origines, a affirmé, jeudi à Constantine, l'universitaire et écrivain Yekhlaf Abdeslam.

Au cours d'une rencontre organisée par la bibliothèque principale Mustapha Natour autour des oeuvres de Mohamed Dib, le conférencier a indiqué que Dib était «l'écrivain témoin du quotidien des Algériens sous le joug colonial et le militant pour l'indépendance de son pays».

«Dib, la grande figure de la littérature algérienne contemporaine, a toujours milité pour la préservation de l'identité et de la culture algériennes», a-t-il dit, soulignant que son triptyque *La grande maison*, son premier roman, édité par la maison française Seuil en 1952, *L'Incendie* et *Le Métier à tisser*, parus respectivement en 1954 et 1957, reflétaient son engagement en faveur de l'indépendance de son pays.

A travers un diaporama, l'universitaire a retracé le parcours de celui dont la position pour une Algérie indépendante lui

valut d'être expulsé de son pays par les forces d'occupation. Yekhlaf a présenté Mohamed Dib comme étant «une personne discrète qui excellait dans le rôle d'écrivain témoin du vécu de son peuple».

De son côté, l'universitaire Ouafia Derouaz, a indiqué que cette rencontre est «une invitation pour redécouvrir Mohamed Dib, ses oeuvres et son parcours riche et engagé».

Organisée à la bibliothèque principale de la ville de Constantine Mustapha Natour, dans le cadre de la célébration du

15<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de l'écrivain Mohamed Dib, cette conférence a été marquée par la présence de plusieurs enseignants universitaires ainsi que de nombreux amateurs de littérature. Il est à noter que l'artiste photographe et l'auteur du recueil de poésie *Caravanes de vent*, Yekhlaf Abdesselam, a traduit une vingtaine d'oeuvres littéraires des romanciers d'expression arabe, entre autres, Djamel Foughali, Youcef Chagra et Achour Fenni.

Bilal L.

Du 20 au 25 avril dernier

## Journées culturelles algériennes en Serbie

L'ambassade d'Algérie à Belgrade et le ministère serbe de la Culture et de l'Information ont organisé des journées culturelles algériennes en Serbie du 20 au 25 avril dernier et ce, dans le cadre du renforcement des liens d'amitié entre l'Algérie et la Serbie.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à la Bibliothèque nationale à

Belgrade, en présence du ministre serbe de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, Zoran Djerdjevic, de la vice-ministre de la Culture et de l'Information, Asja Draca Muntean, du prince héritier, Aleksandar Karadjordjevic, des représentants du corps diplomatique accrédité en Serbie et des personnalités connues dans le monde de la cul-

ture ainsi que des membres de la communauté algérienne en Serbie. Le public serbe a pu, durant ces journées culturelles, apprécier des concerts de musique andalouse interprétés par l'Association Les Beaux-Arts d'Alger, la projection de films algériens, l'exposition d'oeuvres de l'artiste-peintre algérien, Mourad Abdellaoui, en plus de la présenta-

tion des oeuvres photographiques de Stevan Labudovic, cameraman de la Révolution, en hommage à son apport à la lutte de Libération nationale.

Ces manifestations ont été élargies à plusieurs régions du pays, dont le public a découvert, avec enthousiasme, pour la première fois, des facettes de la culture algérienne.

A cette occasion, et en signe de solidarité avec l'Algérie suite au crash de l'avion militaire à Boufarik, les responsables d'une unité militaire dans la ville de Pozarevac, accompagnés d'une centaine de leurs éléments, ont marqué leur présence parmi le public au concert de musique andalouse.

Reda A.



## PAROLES DE FEMMES

«Quand une femme connaît la préférence d'un homme, cigares compris, quand un homme sait ce qui plaît à une femme, ils sont bien armés l'un contre l'autre.»

Colette



Page animée par Tinhinan

## FEMMES

ILS ONT DIT :

«Couple, au sens mécanique du mot : système de forces parallèles et de sens contraires.»

Pierre Baillargeon

## ACTU-FEMMES

## Roumanie



## Décès de Doina Cornea, figure de la résistance anticomuniste

**D**oina Cornea, figure emblématique de la résistance au dictateur communiste roumain, Nicolae Ceausescu, est décédée vendredi à l'âge de 88 ans à son domicile de Cluj (nord-ouest), a annoncé son fils, cité par les médias.

Ecrivaine et professeur de français, Mme Cornea s'était fait connaître entre 1982 et 1989 pour une trentaine de lettres envoyées à la Radio Free Europe dans lesquelles elles dénonçaient les abus du régime totalitaire.

Ce courage lui valut d'être destituée de l'université de Cluj et soumise à des enquêtes et des interrogatoires musclés menés par la redoutable Securitate, la police politique communiste.

«Je me suis efforcée de vivre comme si la peur n'existait pas, même si je l'ai ressentie. Nous devons demeurer libres et ne pas devenir les esclaves de la peur», confiait-elle dans une interview.

Malgré les menaces et les violences physiques dont elle fut victime, en novembre 1987 elle diffusa des tracts de solidarité avec les travailleurs de Brasov qui s'étaient révoltés.

Arrêtée aux côtés de son fils, elle passa plusieurs semaines en prison, avant d'être assignée à résidence.

En décembre 1989, elle prit part au soulèvement qui aboutit à la chute de Nicolae Ceausescu. A Cluj comme à Bucarest, les dizaines de milliers de manifestants avaient alors scandé son nom, en hommage à son courage.

Dans les années 1990, elle s'était opposée au régime «néo-communiste» du nouvel homme fort du pays Ion Iliescu, ancien ministre de Ceausescu.

Personnalité discrète, elle s'était graduellement retirée de la vie publique.

En 2009, près de 20 ans après la chute du régime communiste, elle fut décorée des insignes de commandeur de la légion d'honneur par la France.

Paris avait alors évoqué le «vie exemplaire» et le «parcours admirable de simplicité, de courage et de détermination» de Mme Cornea.

AFP

## SANTÉ

### Quatre gestes pour se soigner seule

Il suffit parfois de connaître quelques bons gestes pour soigner certains maux. On partage avec vous quatre astuces insolites pour booster son immunité, se déboucher le nez, faire passer le hoquet et arrêter de ronfler. Elles sont toutes issues du livre *Le meilleur médicaments, c'est vous !* du Dr Frédéric Saldmann paru aux éditions Albin Michel.

#### DES BAISERS POUR BOOSTER L'IMMUNITÉ

Embrasser le plus souvent et le plus de partenaires possibles dans sa jeunesse permet d'être moins malade et de transmettre moins de maladies à son enfant. Les baisers permettent aux femmes de s'immuniser contre les cytomégalovirus, des virus bénins pour le adultes mais qui peuvent provoquer des retards mentaux sévères chez les fœtus. Chaque homme est porteur d'une souche différente de ce virus donc plus une femme aura eu de partenaires dans sa vie, plus elle sera immunisée d'un nombre important de souches.

Par ailleurs, les baisers en début de relation amoureuse, par l'échange de salive, permettent d'éviter que la future maman transmette une maladie virale à son bébé. L'immunité optimale se situe environ 6 mois après le premier baiser.

#### UN GESTE POUR SE DÉBOUCHER LE NEZ

Un rhume peut facilement nous gâcher la vie, notamment à cause d'un nez bouché qui nous empêche de bien respirer et nous donne une voix bizarre. Et quand se moucher ou faire une inhalation ne suffit pas, il existe un moyen simple et efficace pour dégager les narines. Il suffit d'appuyer fermement pendant 30 secondes avec le pouce entre les deux sourcils et en même temps d'appuyer fermement avec la langue sur le haut du palais. C'est une manière de stimuler les nerfs sympathiques qui provoquent une vasoconstriction nasale débouchant le nez.

#### DES TECHNIQUES POUR FAIRE PASSER LE HOQUET



Que ce soit après un repas un peu trop copieux, un éclat de rire ou une toux, le hoquet peut venir vous agiter la gorge, à votre grand désespoir. D'autant plus qu'on ne sait jamais quand il va s'arrêter... Première solution connue pour le stopper : boire un grand verre d'eau. Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez aussi tenter la manœuvre de Van Wiljck qui consiste à bomber sa poitrine au maximum et à rapprocher les omoplates en reculant les épaules en arrière pendant 10 secondes. Enfin, il existe un autre moyen surprenant de faire passer le hoquet mais qui risque d'en décourager plus d'un. Il s'agit de pratiquer un massage digital rectal... Une méthode à réserver aux cas extrêmes !

#### LE SECRET ANTI-RONFLEMENT

La position que vous adoptez pendant la nuit peut avoir une influence sur votre respiration, et donc sur les ronflements. Dormir sur le dos peut entraîner des ronflements car, dans cette position, la langue est située vers l'arrière et laisse moins de passage pour la circulation de l'air. Essayez donc de plutôt dormir sur le ventre ou sur le côté. Si vous avez toujours dormi sur le dos et que vous n'arrivez pas à adopter une autre position, il existe une petite astuce : pour dormir, enfiler un t-shirt avec une poche dans le dos dans laquelle vous glissez une balle de tennis. Ainsi, aucune chance de vous retrouver à regarder le plafond au réveil !

## STRESS

### Il aggrave les réactions allergiques

Selon les allergologues réunis en congrès à Paris, le stress pourrait déclencher ou aggraver les phénomènes allergiques. L'OMS considère l'allergie comme étant la quatrième maladie dans le monde après le cancer, les pathologies cardiovasculaires et le sida et le nombre de personnes aller-

gique a doublé ces 20 dernières années. Si les allergies sont des pathologies ayant une origine génétique, on sait aussi que la modification de notre environnement est également un facteur déclenchant de la maladie. Mais lors du dernier Congrès francophone d'allergologie, qui se tient actuellement à Paris, les aller-

gologues ont mis en avant un nouveau facteur aggravant : le stress. «Le stress est un levier de la pathologie qui passe souvent inaperçue mais qui a des conséquences sur le déclenchement de l'allergie et l'aggravation des symptômes», explique le Dr Nhan Pham-Thi, pneumopédiatre à l'hôpital Necker, à Paris.



## Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib Stambouli

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43



## SPORTS

## Coupe d'Algérie Accueil chaleureux de l'USMBA à Sidi Bel-Abbes

■ L'équipe de l'USM Bel-Abbès couronnée du trophée de la coupe d'Algérie dans sa 54ème édition après avoir battu, en finale mardi au stade du «5 juillet» d'Alger, la JS Kabylie sur le score de 2 buts à un (2/1), a été chaleureusement accueillie mercredi à Sidi Bel-Abbès. Les supporters de l'USMBA (Crabes) se sont préparés pour cet accueil dès les premières heures pour recevoir comme il faut les joueurs ayant fait leur bonheur, en prenant place le long de la route menant au complexe sportif «24 février» au centre-ville tout en scandant des chansonnettes.

Les chemins menant au complexe sportif se sont obstrués au passage du bus transportant les joueurs de la Mekerra et leurs staffs et de cortèges de véhicules dans une ambiance festive des grands jours. Des joueurs de l'équipe de l'USMBA ont exprimé leur grande joie de cette consécration et de l'accueil chaleureux des supporters qui les ont soutenus depuis le début du championnat et durant le parcours de la coupe d'Algérie. Un supporter a déclaré avec fierté «l'USMBA a réédité l'exploit ce 1er mai 2018 grâce à l'œuvre des camarades de Belahouel et des fans de l'équipe de la Mekerra. Le trophée visitera la maison de l'ex président de l'équipe défunt Djillali Bensenada et une grande soirée est prévue vendredi prochain au complexe «24 février» en présence des joueurs, des autorités locales et des supporters.

JM 2021

## Installation du comité national de préparation des Jeux

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a présidé, à Oran, la cérémonie d'installation du comité national de préparation des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest algérien en 2021. du 9 février 2017 portant création d'un comité d'organisation de ces jeux ayant pour mission la préparation de ce rendez-vous et l'organisation technique et matérielle de compétitions sportives, de manifestations culturelles et scientifiques prévues au programme des JM.

Le ministre a souligné que ce comité qu'il préside veillera à l'application des dispositions contenues dans ce décret, à œuvrer avec les représentants des différents secteurs, instances et institutions et à fournir des efforts dans une solidarité commune avec les autorités locales, la population, le mouvement associatif et culturel, les couches de la société pour réunir les conditions de réussite à cet événement sportif international important. Mohammed Hattab a aussi affirmé la volonté des hautes autorités du pays de concrétiser un seul objectif, celui de donner à la wilaya d'Oran la place qu'elle mérite et d'en faire un pôle urbain de croissance économique et sociale et un centre de rayonnement culturel méditerranéen, tout en appelant à la mobilisation de tous pour impulser une dynamique aux préparatifs, ne laisser aucun détail au hasard sous aucun prétexte et être totalement prêt en 2019 date de la fin des travaux.

Le ministre a encore souligné que la civilisation des peuples est évaluée aujourd'hui par les résultats sportifs, le dynamisme du mouvement sportif et la consécration de ses jeunes, déclarant que le sport n'est pas un luxe mais un style de vie exprimant la culture et les traditions des sociétés et reflétant le progrès de chaque pays.

Le sport est aussi un moyen pour instaurer la paix et la coexistence entre les peuples et entre différentes catégories d'une même société et que les Jeux olympiques constitue une période de paix mondiale par excellence.

La cérémonie d'installation du comité national de préparation des Jeux méditerranéens 2021 qui compte 12 commissions s'est déroulée en présence du président du Comité olympique et sportif d'Algérie (COA), Mustapha Berraf, du wali d'Oran, des présidents de fédérations nationales, de cadres et de représentants des ministères, instances, corps de sécurité et élus locaux.

## Sanctions de la LFP

# Asselah suspendu, le CRBAF perd le match, huis clos pour l'ASAM



La Ligue de football professionnel a été rapide, cette fois-ci, pour annoncer les sanctions qui ont frappé des équipes de la Ligue II surtout mais aussi pour la finale de la Coupe, avec surtout la suspension du gardien de la JSK, Malik Asselah, pour deux matchs après son expulsion lors de cette rencontre face à l'USMBA, jouée avant-hier.

Exclu pour agression sur le joueur de l'USM Bel Abbès, Tabti, le portier des ?Canaris?, Asselah, a été suspendu pour deux matchs du championnat pour ?faute grave?, selon le communiqué de la Ligue qui a été très prête à le sanctionner, sachant que la commission de discipline avait mis plus de dix jours pour l'étude du dossier du match mettant aux prises, la JSK au MCA pour les comptes des demis finales de la Coupe qui s'était jouées au stade Hamlaoui de Constantine.

Le gardien kabyle lui, s'est défendu d'avoir fauté, indiquant qu'il n'a fait que se

protéger dans sa surface d'intervention étant donné que le joueur abassi avait failli l'atteindre. ?Je pense qu'un gardien de but à le droit de se protéger quand il est dans le périmètre direct de sa cage et c'est ce que j'ai fait sans pour autant agresser l'attaquant de l'USMBA ?, nous a avoué le gardien des Jaune et Vert qui pense que cette sanction est injuste.

Sur un tout autre registre, la Ligue a décidé de frapper fort dans les affaires des matchs de Ligue II qui ont opposé respectivement le CRBAF-CABBA et ASAM-MCEE, durant lesquelles des scènes regrettables de violence avaient été relevées. Ainsi il a été décidé de donner match perdu par pénalité à l'équipe de CRB Ain Fekroun pour attribuer le gain à l'équipe du CABBA qui marque trois (3) points et un score de 3/0, en plus de deux Matches à huis clos pour le club CRBAF.

Le club devra s'acquitter aussi d'une amende de 200.000 dinars, alors qu'il sera privé de la côte part due au titre des droits de

télévision pour le match en question. Il faut savoir que le match avait été interrompu après que le CA Bordj Bou Arreridj avait marqué sur le stade d'Aïn Fekroun, ce qui avait suscité la colère des supporters locaux qui ont ?bombardé? le terrain de pierres et autres projectiles. Les arbitres et les joueurs des deux équipes avaient ensuite quitté le terrain, alors que l'arbitre avait attendu que le calme soit rétabli, ce qui n'a pas été le cas après 45 minutes d'attente, le référé a dû annoncer l'interruption de ce match.

Pour ce qui est du match ASAM-MCEE, la commission de discipline a décidé de donner deux matchs à huis clos pour la formation locale, l'AS Ain Mliila, en plus d'une amende de 200.000 dinars et ce, pour raison de troubles à savoir jets de projectiles lancés par les fans de l'ASAM dans les tribunes à l'adresse de deux d'El Eulma. Le club visiteur, le MCEE devra s'acquitter, lui, d'une amende de 100.000 dinars.

Imad M.

## Ligue II Mobilis (28e journée)

# Le MOB et la JSMB proches du rêve de l'accession

■ Le MO Béjaïa et son voisin de la JSM Béjaïa sont tout proche de l'accession en Ligue I, même s'ils auront des fortunes diverses pour cette 28e journée. Ainsi, le Mouloudia de Béjaïa jouera à domicile et affrontera le CA Batna qu'il ne devrait pas trouver de peine pour la battre, sachant que cette dernière traverse une situation difficile. Les gars de la ville des Hammadites et même s'ils ont pris une belle avance sur le troisième souhaitent quand même terminer premiers et pour cela ils souhaitent l'emporter face à cette équipe du CAB. Les poulains d'Aït Djoudi ne devraient nullement être inquiets et filent droit vers un retour en élite qu'ils n'ont quitté que la saison passée.

Pour sa part, la JSMB qui lutte depuis trois ans maintenant en Ligue II, est bien partie pour réussir, cette fois-ci, son pari pour revenir. Pour cette journée, néanmoins, elle aura une mission, très délicate, en se rendant à Bordj Bou Arreridj où il croisera le fer avec le CABBA qui avait réussi à prendre les trois points lors de son déplacement à Aïn Fekroun et qui souhaite donc l'emporter. Les hommes de Zeghdoud auront donc fort à faire face à une équipe qui reste décidée à ne rien lâcher. L'AS Ain Mliila qui est en perte de vitesse lors de ces dernières journées se déplacera à Boussaâda où l'ABS l'attendra de pied ferme, elle qui souhaite l'emporter pour réussir

son maintien définitif en Ligue II. Les Mliilis doivent puiser dans les plus profonds de leurs ressources pour espérer s'en sortir indemnes de cette sortie et pourquoi pas revenir avec un résultat probant. L'ASO Chlef qui pense être relancée dans la course à l'accession aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à El Eulma où le MCEE fera tout pour confirmer son précédent résultat. Les Chéliifiens ne veulent pas, quand même abdiquer, et se donneront sûrement à fond pour essayer de revenir avec le meilleur résultat. Pour ce qui est des autres matchs, ils devraient être sans enjeu, surtout que les formations de tête ont creusé l'écart et certaines

équipes ont lâché prise comme c'est le cas de la JSM Skikda, qui était pourtant bien placée pour lancer la course à l'accession mais a flanché dans le dernier virage surtout qu'elle a laissée filer de nombreux points que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de ses bases.

I.M.

### Le programme :

**Samedi 5 mai 2018 à 16H :**  
GCM-CRBAF  
WAT-RCR  
CABBA-JSMB  
MCS-RCK  
MCEE-ASO  
ABS-ASAM  
MOB-CAB  
ASMO-JSMS



Hommes de lettres, intellectuels et artistes algériens et étrangers

## Des médailles de l'Ordre du mérite national décernées

Vingt-neuf hommes de lettres, intellectuels et artistes ont été décorés dont certains à titre posthume mercredi à Alger de l'Ordre du mérite national Athir et Djadir en reconnaissance de leurs oeuvres intellectuelles et créatives.

La cérémonie de distinction, placée sous le haut patronage du Président de la République, s'est déroulée à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh sous l'égide du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et de plusieurs membres du gouvernement ainsi qu'un nombre d'intellectuels et d'artistes. La liste des personnalités distinguées, annoncée par le secrétaire général du Conseil de l'Ordre de mérite à la Présidence de la République, Mohamed Saleh Akka, compte 29 personnalités, vivantes ou décédées dont trois étrangères connues pour leurs positions soutenant la Révolution algérienne.

La liste des personnalités honorées comporte des intellectuels, des poètes, des écrivains, des chercheurs et des artistes dans divers genres artistiques, entre acteurs, musiciens et plasticiens.

Des médailles de l'Ordre de mérite au rang Athir ont été décernées à quatre personnalités distinguées, à savoir Lamine Bechichi, compositeur, musicien et ex-ministre, le Dr. Saïd Chibane, médecin, combattant et académicien, le Dr. Zouheir Ihaddaden (1929-2018) et le Dr. Moulay Belhamissi (1930-2009), historien originaire de Mazouna (wilaya de Relizane). Les médailles Al Jadir ont été décernées à des personnalités qui se sont distinguées dans leurs domaines de spécialité et ont contribué largement à ces domaines, tels que le Dr et sociologue Djillali Liabès (1948-1993), les poètes Bakhti Benaouda (1961-1995) et Salah Kherfi (1932-1998), ainsi que la poète et journaliste Zahra Rabhi, dite Safia Kettou, outre l'intellectuel et journaliste Tahar Benaïcha (1925-2016).

Les acteurs, chanteurs et compositeurs distingués sont respectivement l'acteur Taha El Amri, la défunte Nora, le chanteur Ourad Boumediene, l'acteur Hacène Ben Zerari, le musicien Mustapha Skandrani, le cinéaste Boudjemaâ Karèche, le plasticien et ancien directeur de la Cinémathèque, le défunt Salah Hayoun et la plasticienne Souhila Belbahar.

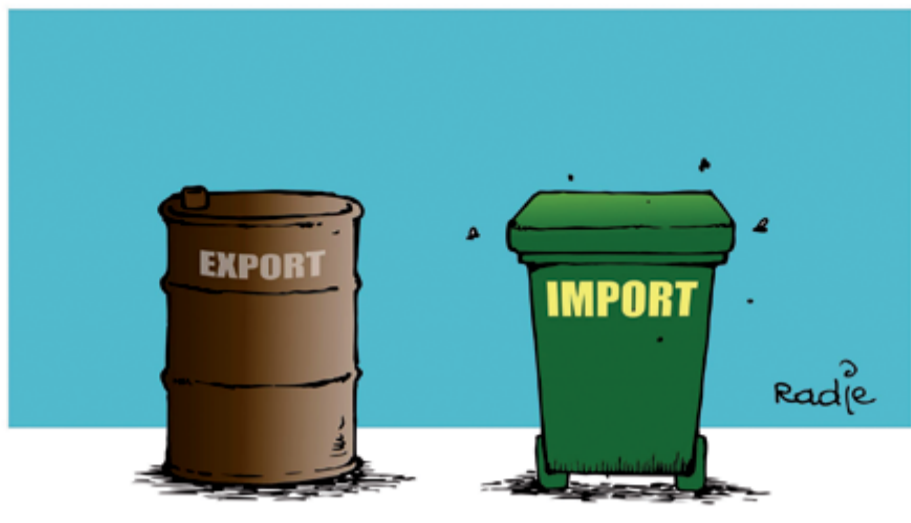
Outre ces personnalités algériennes, l'ordre du mérite national au rang de Djadir a été décerné à trois personnalités étrangères réputées par leurs positions courageuses en faveur de la Révolution algérienne, à savoir El Habib Lemsi (Tunisie 1930-2017), le poète et critique égyptien, le Dr Ahmed Ben Maâti Hidjazi et le réalisateur français René Vautier (1928-2015). Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, dans son allocution, que cette distinction placée sous les auspices du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, intervient «en signe de reconnaissance et de considération» aux efforts des personnalités distinguées dans les différents domaines intellectuels et artistiques en vue d'enrichir la culture humanitaire en Algérie et dans le Monde, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans le cadre «d'une conduite exemplaire, d'une action exceptionnel et dénote de l'intérêt de l'Etat pour la science, la recherche, l'art et pour la culture ainsi que leur prise en charge à travers la valorisation des efforts de chercheurs et des créations d'artistes».

R. N.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LA PLUPART DES PRODUITS IMPORTES SONT CONTREFAITS



Manifeste contre le «nouvel antisémitisme»

## Un collectif dénonce un appel à la haine et à une guerre civile en France



Un collectif d'universitaires et de chercheurs français ont qualifié jeudi dans une tribune le Manifeste contre le «nouvel antisémitisme» d'appel à la haine et à une guerre civile larvée en France «qui ne dit pas son nom». Le Manifeste, signé par 300 personnes, dont l'ancien président Nicolas Sarkozy, l'ancien Premier ministre, Manuel Valls, l'ancien maire de Paris, Bertrand Delanoë, le chanteur Charles Aznavour, le comédien Gérard Depardieu et les philosophes Bernard-Henri Lévy et Alain Finkielkraut, cible directement l'Islam et les musulmans les rendant coupables d'un «nouvel antisémitisme» qui vise une «épuratation ethnique» des juifs en France. Il fait état également d'une «obsolescence» de versets du Saint Coran, demandant de les supprimer.

Publiée par *Le Monde*, la tribune a été signée, entre autres, par Etienne Balibar, professeur émérite (université

de Paris-Nanterre), Annie Benveniste, anthropologue (université Paris-VIII), Annie Cyngiser, sociologue, Sonia Dayan-Herzbrun, professeure (université Paris-Diderot).

«Nous souhaitons, par ce texte collectif, contribuer aux vigoureuses protestations qui viennent de s'élever devant la publication par *Le Parisien* (du 21 avril) d'un «manifeste» signé par quelques centaines de personnes du monde politique, artistique et intellectuel et qui, de fait, constitue un appel à la haine et à une guerre civile larvée qui ne dit pas son nom», ont-ils affirmé.

Pour eux, prétendant dénoncer un «nouvel antisémitisme», ce «manifeste» impute au seul «Islam radical» les agressions commises à l'égard de citoyens français juifs, «sans référence aucune à l'antisémitisme d'extrême droite qui monte dans toute l'Europe (pays de l'Est, Allemagne, Autriche) et dont on ne peut ignorer tout autant la présence en

France». Ils ont estimé qu'au mépris total des faits et de l'histoire de France, avec une manipulation «douteuse» des chiffres en matière d'agressions, ce manifeste «ne peut qu'exacerber les tensions sociales dans le pays» en prenant en otage les juifs qui «se sentent constamment soumis au chantage d'un péril antisémite, hélas, aujourd'hui réel, dès qu'ils se démarquent de la politique d'un Etat qui n'est pas le leur». En ce qui concerne la revendication des signataires du manifeste de réviser les textes sacrés, le collectif a souligné les textes sacrés «restent sacrés».

«S'appuyer sur les prêches et interprétations du Coran des imams salafistes pour demander que des versets du Coran soient frappés d'obsolescence, c'est attribuer à l'ensemble des croyants multiformes musulmans une attitude haineuse envers les juifs», a considéré le collectif.

R. F.

Du kif a été saisi

## Des narcotrafiquants arrêtés

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale ont arrêté, jeudi, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Aïn Témouchent et Tebessa, six narcotrafiquants et saisi 175 kg de kif traité, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 3 mai 2018, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen et Aïn Témouchent/2° RM, cinq narcotrafiquants et saisi 124,5 kg de kif traité, tandis qu'un autre

détachement de l'ANP a appréhendé, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, un autre narcotrafiquant en possession de 51 kg de la même substance à Tébessa/5° RM», précise la même source.

Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont déjoué des tentatives de contrebande de 7 766 litres de carburant à Souk Ahras, Tébessa et El Taref/5° RM, alors que neuf immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Bordj Badji Mokhtar», ajoute le communiqué du MDN.

Reda A.

## ACTU...

Béjaïa

### Incendie dans un centre de transmission d'Algérie Télécom

Un incendie s'est déclaré jeudi après-midi au niveau du centre de transmission d'Algérie Télécom dans la wilaya de Béjaïa, causant des dégâts matériels limités et sans faire de victimes, a-t-on appris auprès de cet opérateur public. «Un incendie s'est déclenché, aujourd'hui à 15h55, au niveau de notre centre de transmission de la wilaya de Béjaïa, situé au niveau du centre-ville du chef-lieu», a-t-on précisé, ajoutant que l'incendie n'a occasionné «aucune perte humaine» et les dégâts matériels «sont relativement limités» et ce, suite à l'intervention des services de la Protection civile. «Par mesure de prévention, une partie des équipements de transmission a été mise hors tension», a-t-on expliqué. Algérie Télécom a fait savoir que la mise hors tension a entraîné l'isolement d'une partie du réseau d'accès au niveau du centre-ville de Béjaïa et une antenne de Mobilis a également été endommagée. Algérie Telecom assure que ses équipes de la wilaya de Béjaïa, ainsi que des wilayas limitrophes, sont tous mobilisés et oeuvrent pour le rétablissement du trafic «dans les meilleurs délais».

Bilal L.

In Guezzam

### Saisie de plus d'une tonne de denrées alimentaires

Plus d'une tonne de denrées alimentaires, a été interceptée mercredi à In Guezzam par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que 24 kg de kif traité ont été saisis à Tlemcen, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, le 2 mai 2018 à In Guezzam (6° Région militaire), deux véhicules tout-terrain, 1,7 tonne de denrées alimentaires et 800 litres d'huile de table, tandis que des gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen/2° RM, 24 kg de kif traité», précise la même source. Par ailleurs, des gardes-frontières «ont saisi à Souk Ahras (5° RM), 480 comprimés de psychotropes, alors que 10 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été arrêtés à Aïn Témouchent et Tlemcen», rapporte également le communiqué.

Bilal L.

Adrar

### Trois morts dans un accident de la route

Trois personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées à différents degrés dans un accident de la circulation survenu mercredi en début de soirée à 250 km au sud de Reggane, dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris jeudi du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Le drame s'est produit sur la RN6 reliant les communes de Reggane et Bordj Badji Mokhtar, suite au dérapage d'un véhicule utilitaire double cabine après que le conducteur ait perdu le contrôle de son véhicule qui a fait plusieurs tonneaux, causant la mort sur le coup de trois personnes et des blessures à différents degrés à cinq autres, selon la même source.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de Reggane où ont été également admis les blessés.

Une enquête a été diligentée par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

T. L.